CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

INSTITUT DE LANGUES ET D'INGENIERIE DE LA FORMATION

CELLULE D'APPUI AUX ELUS LOCAUX

GOUVERNANCE LOCALE CONTRIBUTION DE L'INGENIERIE DE LA FORMATION AU RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ELUS EN ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (CAS DE LA REGION DE FATICK)

MEMOIRE DE DESS EN INGENIERIE ET GESTION DE LA FORMATION (9°PROMOTION)

DECEMBRE 2009

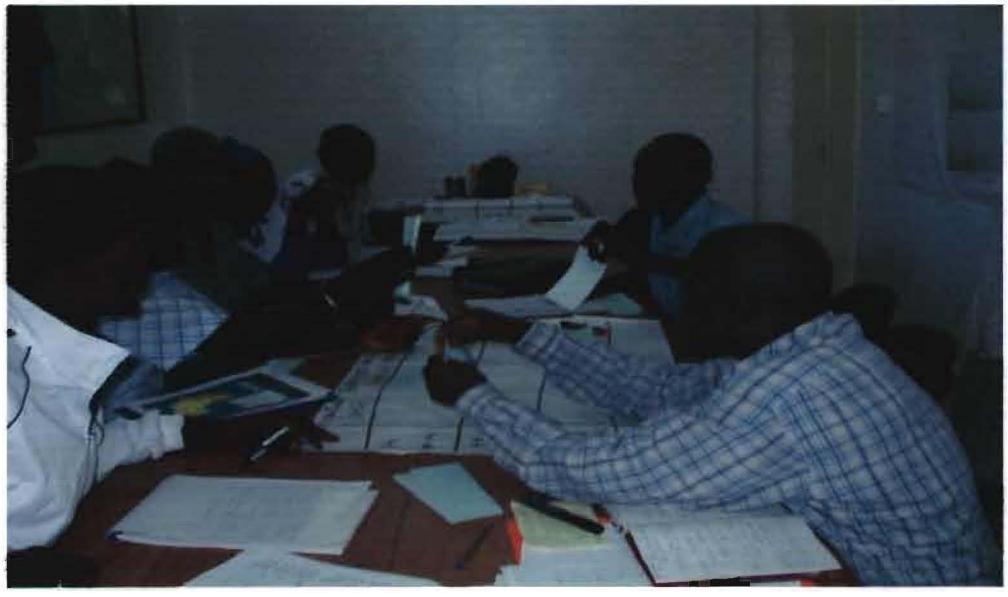

PRESENTE PAR :
Salif NDAO
9éme promo DESS/IGF

DIRECTEUR DE MEMOIRE
M. Adama Guiro SENE
Professeur au CESAG
Chef du département IGF

M0167DSIGF10
2

Bibliothèque du CESAG
105575

« Njang du Wess »
Il n'est jamais trop tard d'apprendre (kocc Barma Fall)

« Long life Learning »
Très en vogue aux Etats Unis d'Amérique.

A ma très chère maman Fanta Kane Taye
« Tawu Taye Dabo Bâ » qui a su m'inculquer une éducation rigoureuse.

SIGLES & ABREVIATIONS

AFNOR : Association Française de Normalisation
AGR : Activité Génératrice de Revenu
AGRN : Activité de Gestion des Ressources Naturelles
AIDF : Africaine d'Ingénierie du Développement Local et de la Formation
ARD : Agence Régionale de développement
CAEL : Cellule d'Appui aux Elus Locaux
CEFE : Cellule Education Formation en Environnement
CESAG : Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CL : Collectivité Locale
CPI : Conseiller Pédagogique Itinérant
CPN : Conseiller Pédagogique National
EGRN : Environnement Gestion des Ressources Naturelles
ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
FOAD : Formation Ouverte à Distance
GRN :Gestion des Ressources Naturelles
GTZ : Coopération Technique Allemande
IGE : Inspection Générale de l'Etat
IGF : Ingénierie et Gestion de la Formation
IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forêts
GRN : Gestion des Ressources Naturelles
JICA : Agence Japonaise de Coopération Internationale
ONG : Organisation non Gouvernementale
PAGT : Plan d'Aménagement et de Gestion des Terroirs
PLD : Plan Local de Développement
PIC : Plan d'Investissement Communal
PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
PRODDEL : Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PTBA : Plan de travail et budget Annuel
PRECAE : Programme de Renforcement des Capacités des Elus Locaux en Environnement.
PRODEFI : Projet Communautaire de Développement Forestier Intégré
MEPN : Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature
UAEL : Union des Associations des Elus Locaux.
UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

REMERCIEMENTS

- Nous remercions très sincèrement les colonels Matar Cissé et Baba SARR, ancien et actuel Directeur des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des sols pour nous avoir placé depuis cinq ans dans des conditions de travail favorables à la poursuite de nos études. En effet la réalisation de cette formation/ recherche est rendue possible grâce à des conditions souples de travail.

- A travers le Directeur nos remerciements vont à l'ensemble du personnel du service forestier, pour les encouragements et les appuis multiformes dont nous avons bénéficié, tout au long de cette formation.
  Ils vont aussi plus particulièrement à mon chef de Bureau de Gestion des Ressources Humaines et au Conseiller Technique du Directeur chargé de la Formation. Je veux nommer respectivement les colonels (Cheikh Mbacké THIOUNE et Name DIOP).

- Le Colonel Babacar DIA, Inspecteur Régional des Eaux et Forêts de Fatick
  et le commandant Mame Mory DIAGNE (ENSA THIES) pour leur appui constant ;
- Le Colonel en retraite Saliou DIOUF pour ses sages conseils ;
- Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette recherche notamment les responsables de l'UAEL/CAEL (Mamadou Lô et Abdou Gueye) ;
- Les responsables des structures de formation, Projets/ONG et Cabinets, plus particulièrement le Cabinet AIDF de M. Oumar DIOKHANE.

- Tous les élus locaux (E.G.R.N) de la région de Fatick.

Nous réservons une mention spéciale à l'Inspecteur Général d'Etat M. Mamadou DIOP de l'IGE (Présidence de la République) pour son appui dans la prise en charge des frais de formation par la Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique.

Une mention spéciale également à mon Directeur de mémoire, chef du Département Ingénierie et Gestion de la Formation du CESAG (M.Adama Guiro SENE), les professeurs (Kéba DIALLO et Babacar Ngaska DIOUF), sans oublier la souriante Assistante au Programme (Mme Lily NGOM), pour leur professionnalisme confirmé, leur disponibilité de tous les instants et leur grande capacité d'écoute.

SOMMAIRE

Sigles et abréviations----------Pages 3
Présentation de l'étude----------Pages 7 - 8
Première partie : cadre théorique et méthodologique----------Pages 9 - 16

CHAPITRE I : Cadre théorique----------Pages 9 - 14
CHAPITRE II : Cadre méthodologique ----------Pages 15 - 16

DEUXIEME PARTIE : Cadre organisationnel et institutionnel----------Pages 17 - 25

TROISIEME PARTIE : Résultat de la recherche----------Pages 26 – 37

QUATRIEME PARTIE : Mise en place d'un dispositif de formation pour les élus Locaux----------Pages 38 - 77

CHAPITRE III : Recommandations et conclusion----------Pages 78 - 79

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

PRESENTATION DE L'ETUDE

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 1972, le Sénégal s'est engagé dans une politique de décentralisation visant à responsabiliser les populations dans la gestion des affaires locales à travers des assemblées élues articulées autour des collectivités locales. Cette décentralisation a connu un saut qualitatif important en 1996 avec l'adoption de la loi 96-06 du 22 mars 1996 érigeant les régions en collectivités décentralisées mais aussi et surtout, la loi 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert d'un premier lot de neufs (9) compétences aux collectivités locales que sont la Région, la Commune et la Communauté rurale.

Parmi les compétences transférées, figure «l'environnement et la gestion des ressources naturelles (GRN) » dont les attributions de chaque ordre de collectivités sont définies par la loi 96-07. Après dix ans de pratique, l'exercice de cette compétence a révélé plusieurs difficultés et d'énormes contraintes au niveau des collectivités locales, en particulier liées à un déficit dans le renforcement des capacités des élus locaux à prendre en charge correctement la gestion des cette compétence.

Pour corriger cette situation, le gouvernement sénégalais, appuyé par les partenaires au développement, a consenti beaucoup d'efforts pour renforcer les capacités des CL dans leur mission d'impulsion du développement local en général et d'exercice des compétences transférées en particulier. C'est ainsi que plusieurs structures interviennent dans la formation des élus locaux dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles (PRECAE-GRN) dont l'objectif est de renforcer leurs capacités institutionnelles et techniques.

2. Problématique

Cependant le constat est que depuis de nombreuses années, on a assisté à un foisonnement de programmes de formation et à ce jour, aucun mécanisme de suivi et d'évaluation n'a été mis en place. Des difficultés ont été aussi évoquées par rapport à la qualité des formateurs, à la pertinence des programmes et des outils et supports didactiques. Il est donc apparu nécessaire de se demander comment faire pour améliorer la qualité de la formation des élus locaux dans le domaine de la GRN ?
C'est pourquoi cette étude, procède à un diagnostic des stratégies de formation des élus locaux dans le domaine de la GRN.

La présente étude est placée sous la tutelle technique de la Cellule d'Appui aux Collectivités Locales (CAEL) La CAEL qui le bras technique de l'**Union des Associations d'Elus locaux (UAEL) du Sénégal).** Elle est chargée d'assister l'UAEL dans la mise en œuvre des activités programmées dans le cadre des plans de travail annuels. Elle assure également la livraison de services divers qu'elle met à la disposition des élus locaux à travers les différentes associations grâce à une équipe aux profils divers.
La collectivité locale étant la porte d'entrée des actions de développement à la base, les acteurs de ce développement se doivent d'appréhender leurs rôles et responsabilités dans l'exercice de leurs fonctions.
Cet objectif ne sera atteint que par la formation, d'où l'intérêt du thème pour l'ingénierie de la formation.

3. LES OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHECHE

3.1 Objectif général

L'objectif principal de notre mémoire est de produire une recherche scientifique pour relever la qualité de l'exercice des compétences transférées par les collectivités locales en vue de consolider la gouvernance locale et favoriser l'essor du développement local.

3.2.Objectifs spécifiques

I. Répertorier les formations des élus en environnement et GRN ;
II. Faire une analyse critique de l'offre et des stratégies de formation des élus locaux ;
III. Préconiser une démarche méthodologique scientifiquement crédible pour améliorer le renforcement des capacités des élus locaux, particulièrement dans le domaine de la GRN.

3.3 Hypothèses

L'étendue et la complexité du thème nous amène à l'aborder à partir de plusieurs hypothèses.

1. Les textes en matière de gestion des compétences transférées ne sont pas maîtrisés par les responsables des Collectivités Locales et leurs partenaires.
2. La multiplicité des intervenants dans la formation des responsables de Collectivités Locales en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles et un foisonnement des stratégies de formation ne permet pas de mettre en place une politique cohérente de formation
3. Une faible capitalisation des formations reçues ne favorise pas une gestion correcte de l'environnement et des Ressources Naturelles par les élus locaux
4. L'inadéquation entre les programmes de formation et les besoins réels des élus locaux pour une bonne gestion de leur environnement et des ressources de leurs terroirs empêche d'optimiser la capacité des élus à prendre en charge leurs responsabilités prérogatives en matière d'EGRN.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS CLES

La Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles renferme un certain nombre de concepts clés que nous nous efforcerons de clarifier afin d'aider les lecteurs à mieux suivre les réflexions et analyses qui ont permis d'aboutir à ce résultat de recherche.
Ainsi nous avons tenté de définir les concepts suivants :

1. Environnement
2. Stratégie de renforcement des capacités
3. Ingénierie de la Formation
4. Politique de la Formation
5. Plan de formation
6. Dispositif de formation
7. Ingénierie pédagogique
8. Ingénierie de l'évaluation
9. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)
10. Développement Durable
11. Développement Local

1. Environnement

Ensemble des éléments physiques, chimiques et biologiques naturels ou artificiels et des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels, qui ont un effet sur le processus de maintien de la vie sur terre, la transformation et le développement du milieu, les ressources naturelles et les activités humaines.[1]

2. Stratégie de renforcement des capacités

Renforcement de capacités: mesures prises pour

(1) accroître la capacité des individus, des institutions et des systèmes (2) à prendre et à appliquer des décisions, et à remplir leurs fonctions de façon efficace, efficiente et viable.

*** Au niveau des individus**

Processus de changement des mentalités et des comportements, d'amélioration des connaissances, aptitudes et performances

*** Au niveau des institutions**

Performance des institutions (Publique, société civile, privée) + cadres organisationnels et de concertations.

*** Au niveau des systèmes**

Créer des «environnements propices» (cadres politique, économique, législatif, réglementaire, projets/programmes

– **Aspect quantitatif:** l'ensemble des ressources disponibles (naturelles ou crées par l'homme) pour la satisfaction des besoins de l'homme et de la communauté humaine.

– **Aspect qualitatif:** Les mêmes ressources en tant qu'éléments constitutifs de la nature et dont la présence ou l'absence en une proportion donnée, peut avoir des répercussions sur l'équilibre de cette nature et le maintien de la vie sur terre.

3. Ingénierie de la formation

Ensemble de démarches méthodologiques cohérentes qui s'appliquent à la conception de systèmes d'actons et de dispositifs de formation pour atteindre efficacement l'objectif fixé. L'ingénierie de formation peut comprendre l'analyse de la demande, des besoins de formation, le diagnostic, la conception de projet formatif, les moyens mis en œuvre, la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre et l'évaluation de la formation. (AFNOR)[2], mais également l'offre de formation. (Source Module Ingénierie de la formation)[3].

---

[1] *Code de l'environnement.* [2] *(AFNOR)*

[2] *(AFNOR)*

[3] *Module Ingénierie de la formation, Adama Guiro SENE CESAG*

4. Politique de Formation

Qu'est ce qu'une politique de formation ?

Nous constatons souvent une confusion entre les notions suivantes :

- La politique ;
- La stratégie ;
- Les orientations ;
- Le plan d'action.

Si une stratégie globale d'entreprise détermine les diverses politiques qui seront appliquées chez elle, chaque grande fonction de l'entreprise relève d'une politique qui permet de définir des stratégies pour la fonction concernée. Ces stratégies se déclinent en orientations pour une période calendaire donnée, qui elles mêmes donnent naissances à des plans d'action.

Définir une politique de formation

Les managers se voient confier des responsabilités au niveau de la gestion des ressources humaines de leur unité. La formation de leurs collaborateurs relève donc de leurs attributions. Pour éviter l'existence de pratiques non cohérentes entre les diverses unités de l'entreprise u pour prévenir le manque de convergence des différentes actions vis-à-vis des buts de l'entreprise, cette pratique de décentralisation nécessite la formulation et la diffusion d'une politique de formation claire et partagée dans l'entreprise.

Faire préciser les grands objectifs de la politique de formation de l'entreprise

Une politique formation ne s'écrit pas chaque année. Sa durée de vie est d'environ 5 à 7 ans. Il s'agit donc de définir les grandes options et les objectifs à moyen et long terme :

- Développer le professionnalisme ;
- Maintenir l'emploi ;
- Favoriser la promotion interne ;
- Améliorer la coopération entre les diverses unités ;
- Utiliser les ressources pédagogiques (les grandes options peuvent concerner les buts ou, les moyens...).

Les buts visés par la politique formation permettent de définir les types de formation à définir dans l'entreprise.[4]

5. Plan de Formation

Document finalisé par la Direction d'une entreprise afin de prévoir, mettre en œuvre et évaluer la Formation de son personnel pour une période donnée.
Il recense et hiérarchise les actions de formation qui seront organisées pour le personnel de l'entreprise. Il indique les publics visés, le budget et les résultats attendus.[5]

---

[4] Fonction formation : Sylvie Faisandier et Jacques Soyer ; 4e édition 2007,
[5] AFNOR

6. Dispositif de Formation

Le dispositif de formation concerne en premier des opérateurs d'alphabétisation fonctionnelle en compétences de vie courantes correspondant aux besoins des sociétés contemporaines, pour que ceux-ci puissent à leur tour former et encadrer de façon adéquate des enfants exclus du système formel d'éducation.[6]

7. Ingénierie Pédagogique

Fonction d'étude, de conception et d'adaptation des méthodes et/ou des moyens pédagogiques.[7]

8. Ingénierie de l'évaluation

L'évaluation est définie comme étant l'opération qui a pour objet la production d'un jugement de valeur de la formation à partir de résultats mesurables. Elle permet de vérifier si les objectifs de la Formation ont été atteints. Avant d'engager l'évaluation, l'équipe responsable de la formation doit clarifier la règle du jeu, c'est-à-dire faire savoir qui on évalue, à quoi doit servir l'évaluation, qui est le demandeur, quels sont les indicateurs retenus comme représentatifs de la réussite de la Formation. Elle doit également définir les moyens les plus adéquats et le moment privilégié.

L'évaluation finale des objectifs atteints par les personnes, la vérification du transfert que ces personnes ont fait de leurs acquis dans la situation de départ constitue la phase ultime de la démarche de formation. Cette évaluation étant faite, il ne restera qu'à vérifier si d'autres besoins sont apparus en cours de formation et à préciser les suites à donner pour que les acquis soient maintenus et transférés, et que la formation se poursuive en dehors de l'activité de formation.[8]

9. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)

La gestion est un mode d'intervention qui consiste à utiliser et à valoriser une catégorie de ressources naturelles ou de l'environnement, en vue de satisfaire des objectifs préalablement définis et sans compromettre les possibilités et capacités de renouvellement.[9]

10. Développement durable

La prise de conscience généralisée de la mauvaise gestion des Ressources Naturelles et la dégradation prononcée de l'environnement invitent depuis quelques années à une réflexion sur la durabilité des programmes de développement.

Pour bien comprendre la notion de développement durable, il est utile de poser un certain nombre de préalables :

- Le premier renvoie à l'idée que la finalité du développement est l'épanouissement humain.

---

[6] Alain Mégnant
[7] AFNOR.
[8] Thierry Argonin : Ingénierie de l'évaluation ;
[9] J. Mangin 1989 ;

- En outre, le progrès ne peut pas se mesurer à la seule quantité des biens et services produits. Cette façon de comprendre le développement ne rend pas compte du développement des capacités humaines, c'est-à-dire la possibilité pour les hommes et les femmes d'acquérir des aptitudes à transformer leur environnement dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de vie.
- Les trois principales possibilités sont celles de vivre longtemps en bonne santé, d'acquérir un savoir et des connaissances et de pouvoir accéder aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes.

Ainsi donc, on peut comprendre le développement durable comme un mode de développement qui ne se contente pas de produire des richesses, mais qui les répartit équitablement, qui régénère l'environnement au lieu de le détruire et qui permet aux populations de reprendre l'initiative, de s'affirmer et d'avoir une influence sur le cours de leur existence au lieu d'être marginalisées.

Son objectif est :

- De définir des schémas viables et conciliant les trois aspects économique, social et environnemental des activités humaines ; « trois piliers » à prendre en compte, par les collectivités comme par les entreprises et les individus :

- Economique : performance financière « classique », mais aussi capacité à contribuer au développement économique de la zone d'implantation de l'entreprise et à celui de tous échelons ;

- Social : conséquences sociales de l'activité de l'entreprise au niveau de tous ses échelons : employés (conditions de travail, niveau de rémunération...), fournisseurs, clients, communautés locales et société en général ;

- Environnemental : compatibilité entre l'activité sociale de l'entreprise et le maintien de la biodiversité et des écosystèmes. Il comprend une analyse des impacts du développement social des entreprises et de leurs produits en termes de flux, de consommation de ressources, difficilement ou lentement renouvelables, ainsi qu'en termes de production de déchets et d'émissions polluantes ...Ce dernier pilier étant nécessaire aux deux autres

11. Développement Local

Définition :

Le développement local c'est pour les sociétés locales. La faculté de localiser leur développement, en s'appuyant sur les caractéristiques de leur espace : richesses naturelles, humaines, spécifiés de l'espace, organisation sociale propre, tradition culturelle...
Pour cela, il faut que la société récupère un certain nombre de fonctions sur cet espace, mais aussi une sorte de rupture avec le passé.

Le développement local vise ainsi à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonome, capable de négocier avec l'extérieur »[10]

[10] Adama Guiro SENE CESAG support de cours.

L'approche développement local se définit autour de cinq concepts clés :

- Une dynamique effective déclenchée par un événement, une évolution, le contexte
- Un ensemble de facteurs qui structurent cette dynamique en un processus organisé dans la durée.
- Un territoire, un espace
- Des objectifs et des finalités
- Une articulation à l'environnement.

CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE

Section 1 : Cadre de l'Etude

La recherche s'applique dans le cadre de la région de Fatick au niveau des trois ordres de Collectivités suivantes :

1- Le Conseil Régional de Fatick
2- La Commune de Diofior
3- La communauté rurale de Fimela

La région de Fatick retenue comme site d'investigation est le fruit d'un choix raisonné à partir de la liste des 14 régions administratives du Sénégal avec ses 543 Collectivités Locales de tous ordres.

Par ailleurs, notre choix a été guidé par le souci d'éviter le biais spatial ou géographique en effet, cette région ne faisant partie ni de la première génération des sept premières régions du Sénégal ayant bénéficié de beaucoup plus de formation, ni de la dernière génération de régions au nombre de trois crées en 2008 (Kaffrine, Kédougou et Sédhiou), qui sont supposées être des zones vierges où la formation des élus locaux est presque inexistante.
En effet, dans notre souci d'éviter de tomber sur les deux situations extrêmes décrites plus haut, notre choix s'est porté sur la région de Fatick.

Enfin, pour des raisons de temps et de moyens financiers très limités nous avons choisi de conduire notre recherche dans des localités accessibles.

Section 2 : Echantillon

L'échantillon est constitué des responsables de formation de l'ARD de Fatick et des Projets / ONG de ladite région, ainsi que les Présidents et Membres des Commissions Environnement du Conseil Régional de Fatick, de la Commune de Diofior et de la Communauté Rurale de Fimela

Section 3 : Outils d'investigation

Nous avons élaboré deux outils d'investigation pour la collecte des données sur le terrain :

- Un guide d'entretien, et
- Un questionnaire individuel (en annexes)

Le premier a été administré aux responsables de formation des structures suivantes : (projets/ONG/ARD) de la région de Fatick.

Le second était administré aux présidents et membres des commissions environnement de la région de Fatick.

Pré test

L'administration de ces deux outils a été précédée d'un pré test dans la région de Dakar, notamment dans les Collectivités Locales suivantes :
ARD de Dakar
Commune d'Arrondissement de Hann Bel AIR
Communauté Rurale de Sangalkam

Section 4 : Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée du 17 au 25 Août 2009 successivement dans les trois (03) ordres de collectivités de la région de Fatick, à savoir :

- le conseil régional de Fatick et son bras technique, l'Agence Régional de Développement (ARD) de Fatick ;
- la commune de Diofior ;
- la communauté rurale de Fimela ;
- enfin les structures de formation et les ONG.

Dans la majorité des cas, les rencontres se sont déroulées sous forme de réunions avec les membres des commissions Environnement, Gestion des Ressources Naturelles (E/GNR), complétée par des entretiens individuels.

Section 5 : Les limites de la recherche

Nous n'avons pas la prétention d'avoir réalisé un inventaire exhaustif des stratégies de formation, même si nos investigations sont allées au delà des limites géographiques de la région de Fatick

Cette expression « développement local » est d'un usage récent en Afrique Noire.
Le couplage des deux termes « développement » et « local » appelle l'articulation de deux caractéristiques essentielles : la durée qui doit marquer toute démarche de développement et l'espace c'est-à-dire le territoire local concerné par cette démarche.

L'échelle de pertinence

Le développement local s'initie dans un territoire correspondant à un espace de solidarité, dans lequel les habitants ont une histoire commune (parfois conflictuelle) à laquelle ils sont attachés individuellement et collectivement, dans lequel enfin ils ont envie de construire un avenir en commun.[11]

[11] Jacques FAYE : Former les acteurs d'une nouvelle économie rurale.

DEUXIEME PARTIE :
CADRE ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL

I- PRESENTATION DE L'UAEL ET DE LA CAEL

L'UAEL est une association apolitique à but non lucratif, créée en 1983 par l'ensemble des élus locaux du Sénégal pour mieux assumer leurs responsabilités locales et faire face aux défis sociaux et urbains.

1. Présentation :

L'**UAEL** regroupe trois associations d'élus locaux représentant les trois ordres de collectivités locales au Sénégal : l'Association des Présidents de Région (APR), l'Association des Maires du Sénégal (AMS), et l'Association Nationale des Conseils Ruraux (ANCR).

2. Objectifs :

Ces objectifs sont les suivants :

- Favoriser le dialogue entre les associations d'élus, l'Etat, les populations et les partenaires du développement (ONG, secteur privé, acteurs internationaux de la coopération décentralisée, bailleurs de fonds…).
- Contribuer à la promotion de la décentralisation, de la coopération décentralisée et du développement local.
- Contribuer à l'harmonisation des interventions des partenaires au développement.
- Fournir un support technique et administratif à ses membres dans l'objectif d'améliorer la gestion des collectivités locales.

L'UAEL est associée à toutes les réflexions menées au niveau national concernant **les collectivités locales** (formulation du PNDL, concertation sur la coopération décentralisée, la santé, l'éducation…)

3. Organisation :

L'UAEL est constituée :

- d'une **Assemblée Générale** : elle se réunit une fois par an et regroupe les représentants des associations d'élus.
- du **Directoire** : c'est l'instance de gestion et de direction de l'UAEL qui regroupe les présidents des trois associations membres : AMS, ANCR, APR et des représentants issus des associations.
- des **Commissions consultatives** : Ces commissions au nombre de 9 sont structurées autour de thématiques : Finances locales, Statut de l'élu local, Compétences transférées, réformes foncières, femmes élues, Coopération décentralisée, Information, Communication et TIC, Contrôle, Lois et Règlements, Autofinancement de la CAEL.

Afin de l'assister dans la mise en œuvre de ses objectifs, l'association s'est dotée d'une **Cellule d'Appui aux Elus Locaux**, la **CAEL**. C'est **la Direction technique de l'UAEL**, elle est chargée d'assister l'UAEL dans la mise en œuvre de ses activités programmées dans le cadre des plans de travail annuels.

Celle-ci répond aux attentes des élus en matière de renforcement des capacités des élus locaux à travers :

- de la formation de base (modules de formation sur la décentralisation, la planification locale, les finances locales, l'environnement...),
- de l'appui technique, avec des dossiers sur les finances locales, les compétences transférées, le statut de l'élu, le renforcement de la participation des femmes au développement local ou le foncier, -de la recherche action pour la mobilisation des ressources financières des CL
- de l'appui conseil pour la recherche de financements.

Son effectif est constitué de **9 agents**.
Elle gère également **un centre multi ressources**, doté d'un fond documentaire, d'un bulletin d'information électronique MEL INFOS, d'une publication La Voix des Elus Locaux et d'un site.[12]

4. Ressources

Les ressources financières de l'UAEL proviennent :

- des cotisations annuelles de ses membres,
- des subventions, dons, legs faits par l'Etat du Sénégal ou par un Etat étranger, par des collectivités locales ou par tout autre organe national ou international conformément à la réglementation en vigueur
- des prêts accordés par l'Etat et les partenaires,
- des recettes des manifestations et activités organisées par l'UAEL
- du produit du placement des fonds disponibles

II- PRESENTATION DE LA REGION DE FATICK

1. Aspect juridique

Créée par la loi 84-22 du 22 février 1984 divisant l'ex-région du Sine Saloum en deux entités administratives distinctes, la région de Fatick couvre une superficie de 7.935 km2, soit 4,4 % du territoire national.

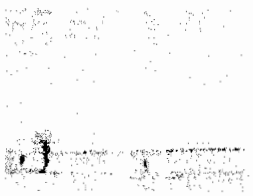

En juillet 1984, la région de Fatick est reellement devenue l'une des régions du Sénégal. Elle

[12] Web : www.uael.sn

fait frontalière avec la Gambie. Elle est entourée au nord et au nord-est par les régions de Thiès, Diourbel et Louga, au sud par la République de Gambie, à l'est par la région de Kaolack et à l'ouest par l'océan Atlantique.

2. Collectivités locales

La région compte 3 départements (Fatick, Foundiougne, Gossas), 9 arrondissements, 28 communautés rurales et 2.097 établissements humains dont 8 communes, 927 villages officiels et 1162 hameaux

CARTE DE LA REGION

3. Organisation administrative et territoriale

En 1996, l'Etat a érigé douze localités en communes par le décret N ° 96 752 du 05 septembre 1996, ramenant le nombre de communes à soixante au niveau national. Toutefois, il convient de souligner que cette année correspond également à l'adoption de la politique de la régionalisation, qui demeure irréversible dans l'option de la politique de développement économique du Sénégal. **En effet, la loi N° 96-06 portant code des collectivités locales, considère désormais la région, la commune, la commune d'arrondissement et la communauté rurale comme des personnes morales de droit public dotées d'une autonomie financière.** Cette loi octroie des compétences transférées aux collectivités locales et leur donne la possibilité de gérer leur localité en fonction des préoccupations des populations. Cette loi complétée par la loi N ° 96-10 portant sur l'organisation de l'administration territoriale découpe le Sénégal en 10 régions, 30 départements, 91 arrondissements, 60 communes, 43 communes d'arrondissements et 320 communautés rurales (cf. découpage administratif 1999). Ce découpage administratif et territorial coïncide avec la fin de l'an 2000.

III- PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DIOFIOR

1. Histoire :

Les premiers habitants de Diofior sont originaires de Faoye, un village situé à 150 km au sud de Dakar au bord d'un bras de mer.
Faoye se trouve dans la région du Sine Saloum.Ce delta, grand de 70 000 ha, est composé essentiellement de bancs de sable et de mangroves.

Ce village fut créé au XIIème siècle.

À cette époque, des hommes, migrant dans le pays, cherchaient à s'installer dans le delta. La légende dit qu'un homme a rassemblé d'autres migrants autour de lui, en indiquant son emplacement par un feu dans un buisson. Ainsi, les premières cases de Faoye furent bâties.Faoye est à l'origine de l'implantation de plusieurs villages voisins tel que Diofior. Il est le berceau des traditions sérères.

En langue sérère, Faoye signifie « la lueur ».

2. L'agriculture et l'élevage

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités de la région .Ils occupent plus de70% .Ce pendant l'exode rurale menace la région du fait que les cultures dites commerciales ne sont plus rentables pour satisfaire les besoins de chaque famille. Parmi les variétés cultivées il y a le mil qui occupe la place la plus importante, l'arachide qui est plutôt commercialisée et le riz.

Par ailleurs la localité abrite une grande biodiversité avec des arbres dominants comme le manguier (Mangifera indica) et le nîme (Azadirachta indica).

Source : Wikipédia

IV- PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE FIMELA

La communauté rurale de fimela se situe sur la latitude 14°07 et la longitude 16°39.Elle est limitée à l'Est par le département de Foundiougne, à l'Ouest par l'arrondissement de Thiadiaye (Région de Thiès), au Nord par la communauté rurale de Palmarin. Elle se trouve dans l'arrondissement du même nom (centre Ouest du Sénégal)

1. Démographie

Dominée par les sérères (90%), la population de la communauté rurale de Fimela recèle des groupes ethniques tels que les bambara, les Hal pulars etc.; et est à dominante musulmane avec néanmoins une présence marquée du catholicisme dans certaines localités. Le pouvoir traditionnellement géré par les classes d'âge est maintenant dans les mains de structures émergentes dont leur naissance est une conséquence des nouvelles données juridiques, administratives en vigueur.

2. Climat

D'un climat semi- aride, la moyenne pluviométrie de la communauté rurale de Fimela est de **583 mm** avec une température moyenne de **28°C**. Ces caractéristiques climatologiques ont influé sur certains éléments tels que l'évapotranspiration potentielle, la baisse du régime pluviométrique et le lessivage des sols par l'érosion éolienne et par conséquent, sur l'équilibre des écosystèmes (ensablement des cuvettes, disparition progressive de la mangrove etc.)

3. Sols, Végétation, Faune, Ressources en eau

3.1. Les Sols

Deux grands types de sol se rencontrent dans l'arrondissement de Fimela : les Sols Dior ou sol ferrugineux tropicaux et les sols salés.

a) Les sols ferrugineux tropicaux

Les sols acides sont favorables aux cultures pluviales (arachide, mil, riz...) au maraîchage, à l'arboriculture, au reboisement et au pâturage. Fort de ces dispositions agronomiques, la FIOD a entrepris la protection des sols ferrugineux tropicaux entre Simal, Diofor et RHO, par la mise en place d'un cordon ligneux à la périphérie des terres salées.

b) Les Sols halomorphes ou tannes

La frange Ndangane-Fimela-Simal recèle des terres halomorphes dont la salinité est en permanence entretenue par la remontée capillaire des sels provoquée par les incursions du marigot de Foaye inadaptées pour la riziculture

Ils sont distingués en quatre unités de sol

- ✓ **Les sols sulfatés acides** :

Ou des tannes vives sont des terres inadaptées pour la riziculture mais susceptibles d'être récupérées par des opérations de désalinisation (reboisement, amendements minéraux etc.)

✓ **Les sols para sulfatés acides :**

Sont des tannes herbacées à arbustives qui se distinguent en deux sous-classes de sol.

- Les sols para sulfatés acide peu évolués sont de texture sablo argileuse moyennement aptes à la riziculture et apte au pâturage.
- Les sols para sulfatés acides évolués sont contrairement aux premiers aptes à la riziculture compte tenu de leur texture, de leur degré de maturation et de leur position topographique.

3.2. La végétation et la faune

Il y a une quarantaine d'années, la végétation était très développée dans la communauté rurale. Cependant, les effets naturels (sécheresse) et anthropiques (coupes émondage, feux de brousse etc.) aidant la communauté rurale de Fimela, a vu sa végétation en état de dégradation en entraînant concomitamment sa riche faune (lion, panthère, hyène, antilope etc.)

Néanmoins, la rôneraie de Samba Dia classée réserve de biosphère située à 6 km de l'Océan Atlantique et couvrant une superficie de 7.52 km², la mangrove bien conservée à Ndimsiro sont des potentialités que le FIOD s'emploie avec l'aide de la convention de Ramsar à protéger contre diverses agressions.

3.3. Les ressources en eau

Les ressources en eau sont constituées par les eaux de surface et les eaux souterraines

3.3.1. Les eaux de surface

En ce qui concerne les eaux de surface, nous distinguons le marigot de Faoye qui va de Ndangane à Faoye en passant par Fimela, Simal et RHO et la vallée de Mbissel qui passe par Soumbel, Ndimbiding jusqu'à Djilas. Si le marigot de Faoye a une eau impropre à l'agriculture, la riziculture est pratiquée en hivernage grâce aux nombreuses digues de retenue construites depuis la période coloniale.

3.3.2. Les eaux souterraines

Elles proviennent essentiellement des puits et des forages et sont importantes d'après une étude de SETICO en 1996 mais leurs qualités ne sont pas des meilleures. Et même selon certaines analyses bactériologiques faites à Samba DIA et Djilor, elles sont polluées.

4. Activités Socio-économiques

Pour l'amorce du développement durable, les activités sociale, économique et écologique etc. s'articulent pour former un système ou une interrelation des différents secteurs de développement. Dans le PLD, les activités socio-économiques ont été appréhendées en plusieurs domaines ou secteurs. Il s'agit entre autre de :

✓ **L'agriculture :**

Les principales cultures sont le mil et l'arachide. La communauté rurale de Fimela–Yayème–Samba Dia. La particularité à remarquer reste l'existence d'un périmètre de la Fédération YUNGAR qui pratique l'agriculture biologique. Les rendements moyens tournent autour de 1.5 à 2t / ha, il apparaît que l'agriculture souffre de beaucoup de maux dont les plus remarqués sont le manque de jachère, le manque d'eau, la salinisation, la faible utilisation de l'engrais.

✓ **L'élevage :**

Deux types d'élevage sont identifiés : l'élevage de case et l'élevage extensif. L'élevage de case comprend deux formes actuelles :

- l'élevage traditionnel observable dans chaque foyer.
- L'embouche bovine ou ovine, forme moderne d'amélioration de la qualité des sujets.

Le cheptel est estimé à plus de 4000 têtes. Cependant, le problème majeur reste le rétrécissement progressif de l'espace pastoral. Et l'élevage rencontre d'énormes difficultés telles que le manque de fourrage, la réduction des aires de pâturage, le manque d'eau pendant la saison sèche, la salinisation et la prophylaxie.

✓ **La pêche artisanale :**

Reste une activité qui marche fort dans la communauté rurale avec un effectif de 1143 pêcheurs. Elle est pratiquée sur les marigots de Faoye de Fimela ou de Simal dans les îles. La pêche reste un domaine productif dans la Communauté Rurale. La production halieutique satisfait la demande locale, autorise même les pêcheurs à exporter une partie des prises. La Communauté Rurale envisage d'installer deux poissonneries à Fimela et à Samba Dia.[13]

[13] *PAGT PRODEFI Fimela 2002*

TROISIEME PARTIE :
RESULTAT DE LA RECHERCHE

Résultat de recherche :

Données chiffrées et analytiques :

La collecte des données auprès des élus locaux, ONG, projets/programmes et structures de formation dans et quelques fois hors de la région de Fatick, a permis de rassembler des données quantitatives et qualitatives que nous avons dépouillées, analysées et interprétées dans les tableaux, graphiques et diagrammes suivants :

TABLEAU 1 : Elus concernés par les enquêtes par ordre de collectivité

Répartition des élus par ordre de collectivité	Nombre	Fonctions		Sexe		Profil			Ancienneté		
		Présidents commission	*membres*	*H*	*F*	*Intellect Bac +3/5*	*Cadres moyens et Enseignement fondamental*	*analphabètes*	*Nouveau 1er mandat*	*Ancien 2e mandat*	*Ancien 3e mandat*
Conseillers Régionaux	25	1	24	23	2	4	12	9	16	8	1
Conseillers municipaux	10	1	9	10	0	1	4	5	7	2	1
Conseillers Ruraux	5	1	4	3	2	0	4	1	3	2	0
TOTAL	***40***	***3***	***37***	***36***	***4***	***5***	***20***	***15***	***26***	***12***	***2***

Répartition des élus enquêté par ordre de collectivités locales
Conseillers Régionaux
Conseillers municipaux
Conseillers Ruraux
13%
25%
62%

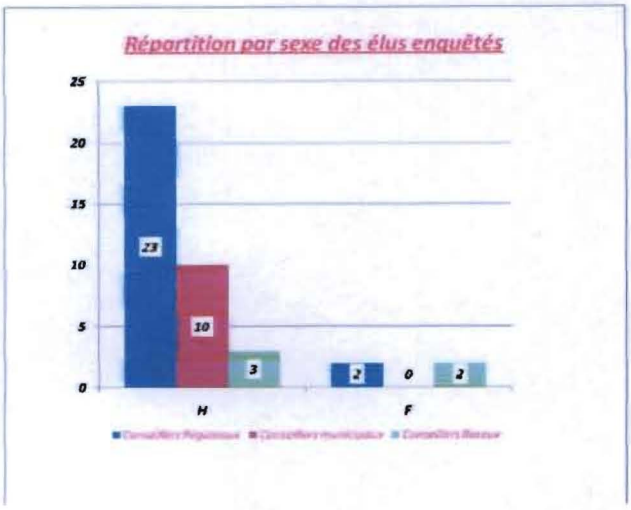
Répartition par sexe des élus enquêtés
25
20
15
10
5
0
23
10
3
2
0
2
H
F

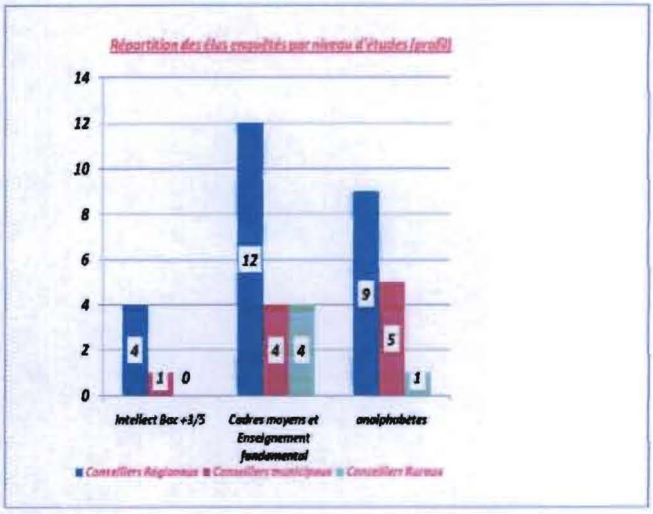
Répartition des élus enquêtés par niveau d'études (profil)
14
12
10
8
6
4
2
0
4
1
0
12
4
4
9
5
1
Intellect Bac +3/5
Cadres moyens et Enseignement fondamental
analphabètes
Conseillers Régionaux
Conseillers municipaux
Conseillers Ruraux

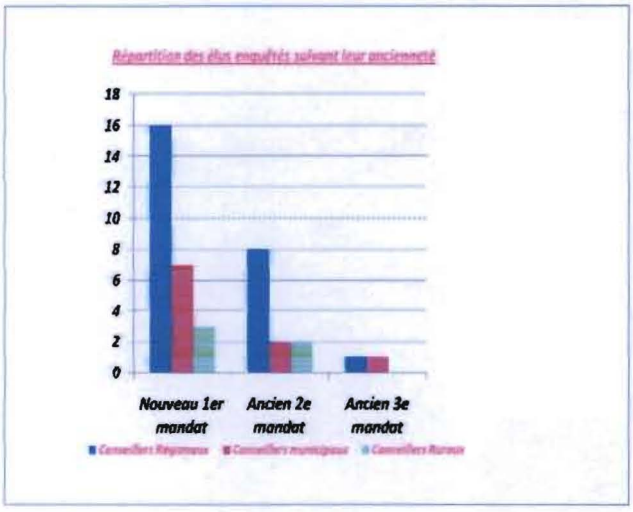
Répartition des élus enquêtés suivant leur ancienneté
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
Nouveau 1er mandat
Ancien 2e mandat
Ancien 3e mandat
Conseillers Régionaux
Conseillers municipaux
Conseillers Ruraux

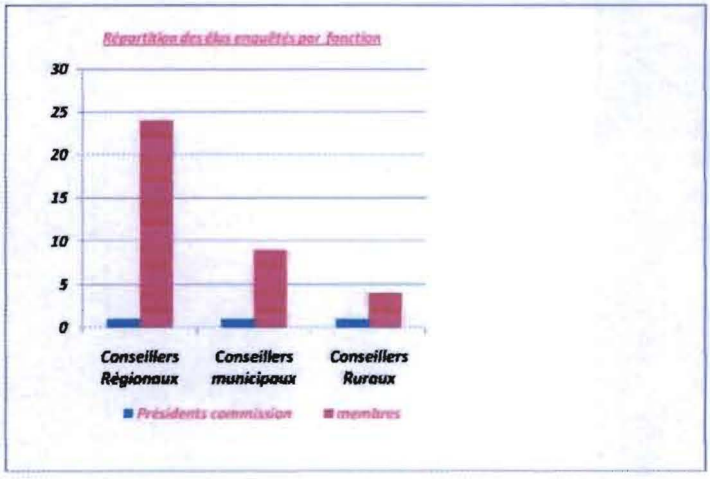
Répartition des élus enquêtés par fonction
30
25
20
15
10
5
0
Conseillers Régionaux
Conseillers municipaux
Conseillers Ruraux
Présidents commission
membres

Tableau 2 : Notion d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles (E/GRN)

Questions	conseillers ruraux	conseillers municipaux	conseillers régionaux	Total
a)Compréhension du concept E/GRN				
Bonne	2	5	9	16
~~Approxima~~tive	2	1	8	11
Erronée	1	4	8	13
b) Connaissance des principales composantes de l'Environnement				
Bonne	1	4	9	14
Approximative	3	2	8	13
Erronée	1	4	8	13
c) ~~Disponi~~bilité de ces composantes dans le territoire				
Abondante ?	0	7	2	9
En régression ?	3	2	16	21
En voie de disparition ?	2	1	7	10
d) Mode d'exploitation et de gestion de l'E/GRN				
Rationnel ?	0	8	1	9
Irrationnel ?	5	2	24	31
Participatif ?	1	7	8	16
Non participatif ?	4	3	17	24
Durable ?	0	8	2	10
Non durable ?	5	2	23	30

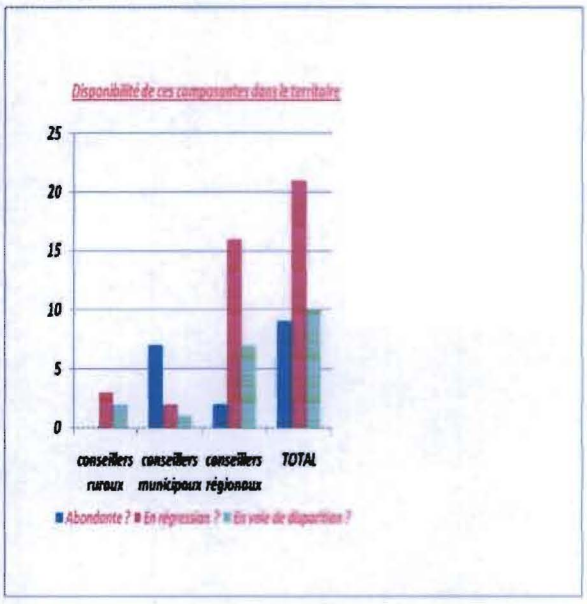

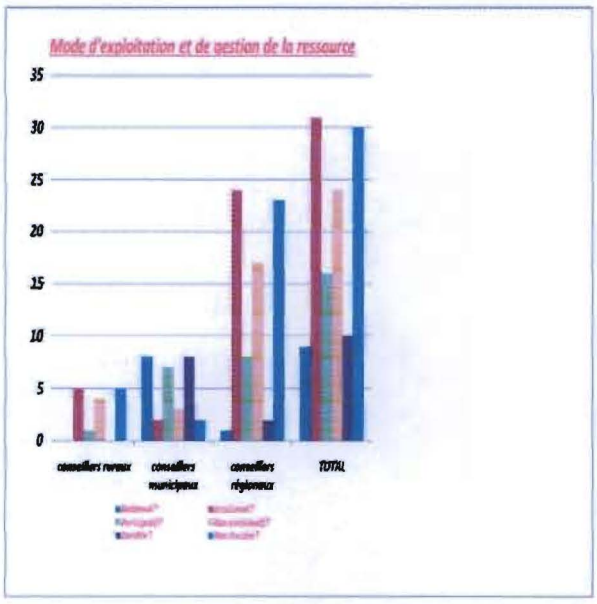

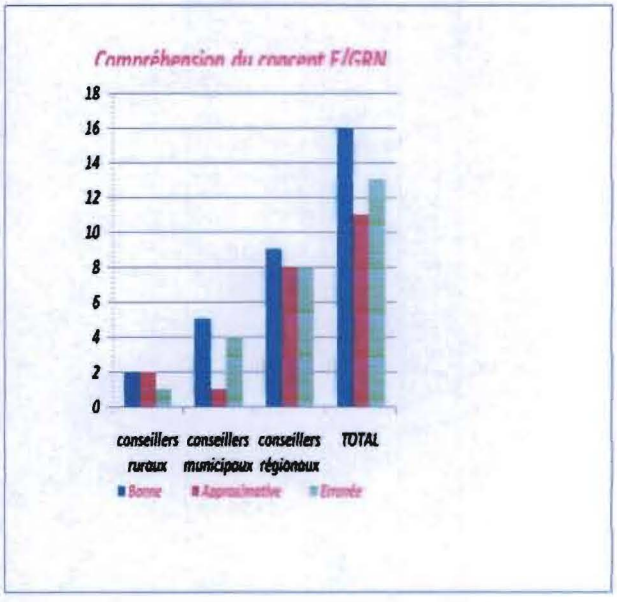

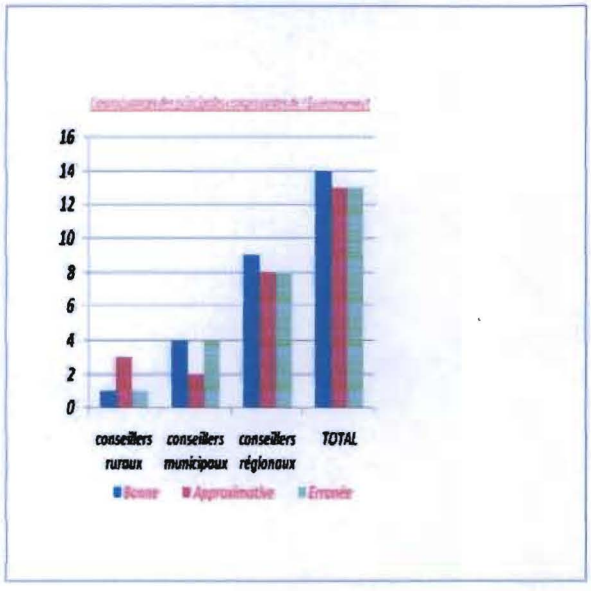

Analyse et interprétation : La notion d'Environnement et de Gestion des RN est méconnue par 13 élus sur 40 soit un tiers, le second tiers n'a qu'une connaissance approximative de la notion E/GRN

Tableau N° 3 : Demande de Formation en E /GRN

Questions	Conseillers ruraux	Conseillers municipaux	Conseillers régionaux	Total
a) Connaissance des fonctions activités et taches de l'élu E/GRN	*			
Bonne	1	2	3	6
Approximative	3	2	4	9
Aucune	1	6	18	25
b) Difficultés pouvant être résolues par la formation				
Ignorance des textes de loi en matière de décentralisation	5	10	22	37
Ignorance des Rôles et prérogatives de l'élu E/GRN	5	8	20	33
Ignorance des compétences transférées E/GRN	5	10	18	33
Ignorance des Mécanismes de développement propre (Séquestration du carbone)	5	10	25	40
c) Capacité à lister les connaissances et savoirs faire nécessaires pour l'élu E/GRN				
Bonne	1	2	2	5
Moyenne	3	2	4	9
Médiocre	1	6	19	26
d) Niveau de maîtrise de chaque connaissance				
Bon	1	1	2	4
Moyen	3	3	8	14
Faible	1	6	15	22
e) Besoins en Formation				
Elaboration du plan de gestion environnementale	5	10	24	39
Rôles et responsabilités	5	10	18	33
Compétences transférées en E/GRN	5	10	20	35
Etudes d'impact environnemental	5	10	16	31
Evaluation environnementale Audit environnemental	5	10	16	31
Gestion de projets et technique de communication	3	10	12	25
f) Perspectives d'avenir				
Devenir président de commission environnementale	2	1	2	5
Devenir Président de CL	1	1	6	8

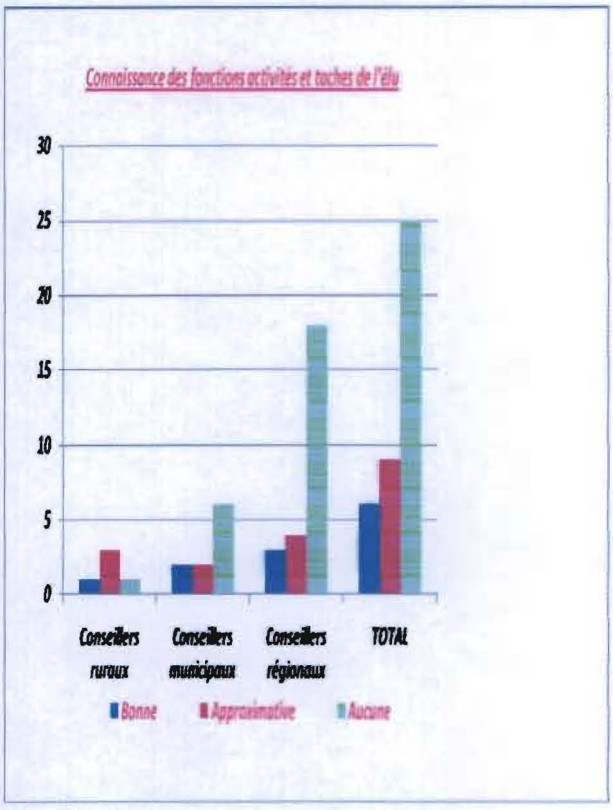
Connaissance des fonctions activités et taches de l'élu
30
25
20
15
10
5
0
Conseillers ruraux
Conseillers municipaux
Conseillers régionaux
TOTAL
Bonne
Approximative
Aucune

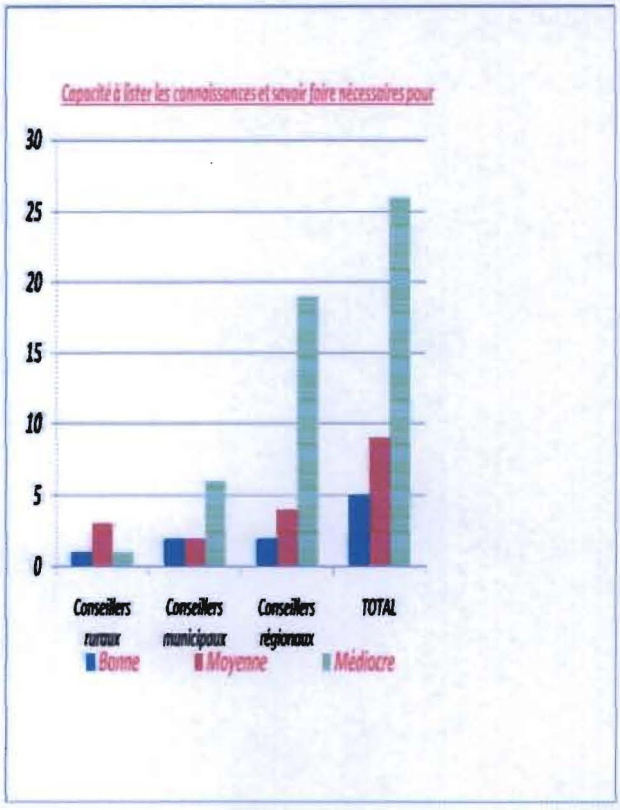
Capacité à lister les connaissances et savoir faire nécessaires pour
30
25
20
15
10
5
0
Conseillers ruraux
Conseillers municipaux
Conseillers régionaux
TOTAL
Bonne
Moyenne
Médiocre

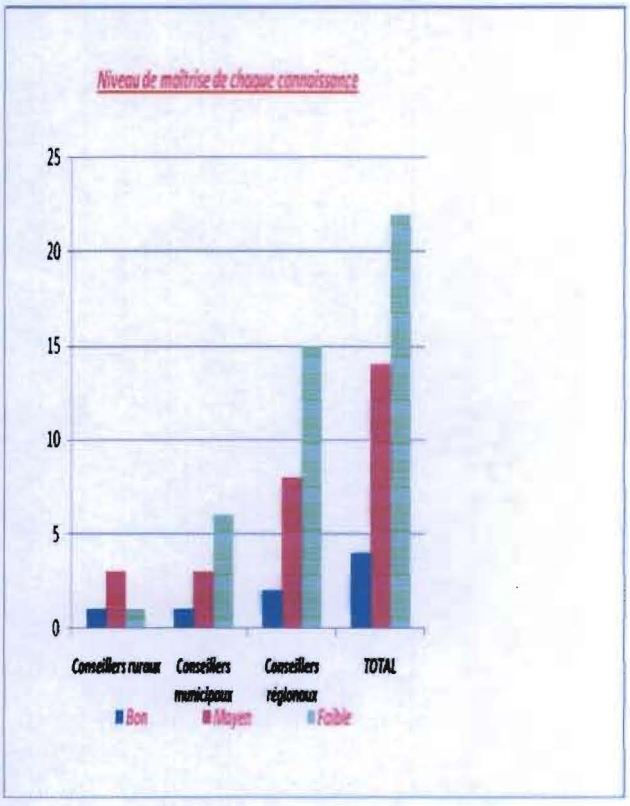
Niveau de maîtrise de chaque connaissance
25
20
15
10
5
0
Conseillers ruraux
Conseillers municipaux
Conseillers régionaux
TOTAL
Bon
Moyen
Faible

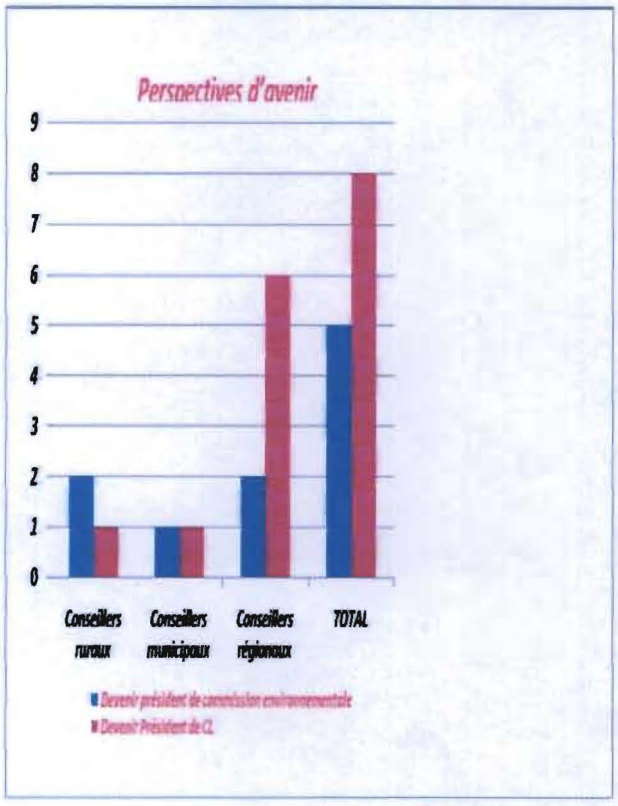
Perspectives d'avenir
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0
Conseillers ruraux
Conseillers municipaux
Conseillers régionaux
TOTAL
Devenir président de commission environnementale
Devenir Président de CL

Analyse et interprétation :

a1) -Seuls 6 élus sur 40 soit 15% ont une bonne connaissance de leurs fonctions, activités et tâches.

b1) -37 sur 40 soit 92,5% ignorent les textes de loi en matière de décentralisation

b2) -33 sur 40 soit 82,5% ignorent les rôles et prérogatives de l'élu E/GRN

b3) -33 sur 40 soit 82,5% ignorent les compétences transférées E/GRN au niveau de leur CL

b4) –Aucun des 40 élus E/GRN n'a une idée même vague de ce qu'est « les Mécanismes de Développement Propre MDP (séquestration du carbone)

c) Seuls 5 élus sur 40, soit 12,5 % ont su lister les connaissances et savoirs faire nécessaires à l'élu E/GRN

d) Seuls 4 élus sur 40, soit 10% ont une bonne maîtrise de chaque connaissance requise pour un élu E/GRN.

e) 39 sur 40 ont exprimé des besoins de formation sur les thèmes prioritaires suivants :

I. Elaboration d'un Plan de Gestion Environnemental
II. Rôles et Responsabilités de l'élu E/GRN
III. Compétences transférées en E/GRN au niveau de chaque CL
IV. Etude d'impact environnementale (EIE), Evaluation Environnementale, Audit environnemental ;
V. Gestion des ordures ménagères ;
VI. Technique de communication ;
VII. Technique d'élaboration de micro projets ;
VIII. Rédaction de rapports /PV et comptes rendus

Tableau 4 : Offre de Formation en E/GRN

Questions	Conseillers Ruraux	Conseillers Municipaux	Conseillers régionaux	Total
a) Ya t-il une offre de formation en E/GRN qui vous a été proposée				
a1) Oui	2	1	4	7
a2) Non	3	9	21	31
a3) Si oui, précisez ?				
a31) Thèmes				
i. Compétences transférées	2	1	4	7
ii. Articulation entre programme de l'environnement et programme de développement local	2			
a32 Périodes		1	2	3
Janvier à Juin				
Juillet à décembre	2		2	4
a33) Structure de formation				
i. AIDF DAKAR	2		2	4
ii. PRODDEL FATICK		1	2	3
iii. AUTRES A PRECISER				
b) Quelle est votre appréciation ?				
b1) satisfaisante	2	1	3	6
b2) Non satisfaisante			1	1
C) Langue de formation				
C1) Français uniquement			1	1
C2) Français et traduction en Ouolof et sérère	2	1	3	6
C 3) Sérère uniquement				
Totaux				

Analyse et interprétation : 31 Conseillers E/GRN sur 40 soit 77 ,5% déclarent n'avoir reçu aucune offre de formation en E/GRN Les 22.5% ont bénéficié d'une seule formation axée sur deux thèmes (les compétences transférées et l'articulation programme de l'environnement et programme de développement

Tableau 5 : Adéquation Demande /Offre de Formation

Questions	Conseillers Ruraux	Conseillers Municipaux	Conseillers Régionaux	Total
Dans quelle mesure votre demande de formation en E/GRN a été satisfaite par l'offre en la matière ?				
Entièrement à 100%	0	0	0	0
De manière appréciable75%	0	0	0	0
Passablement 50%	1		3	4
Médiocrement 25 %	2	1	6	9
Pas du tout 0%	2	9	16	27
TOTAUX	5	10	25	40

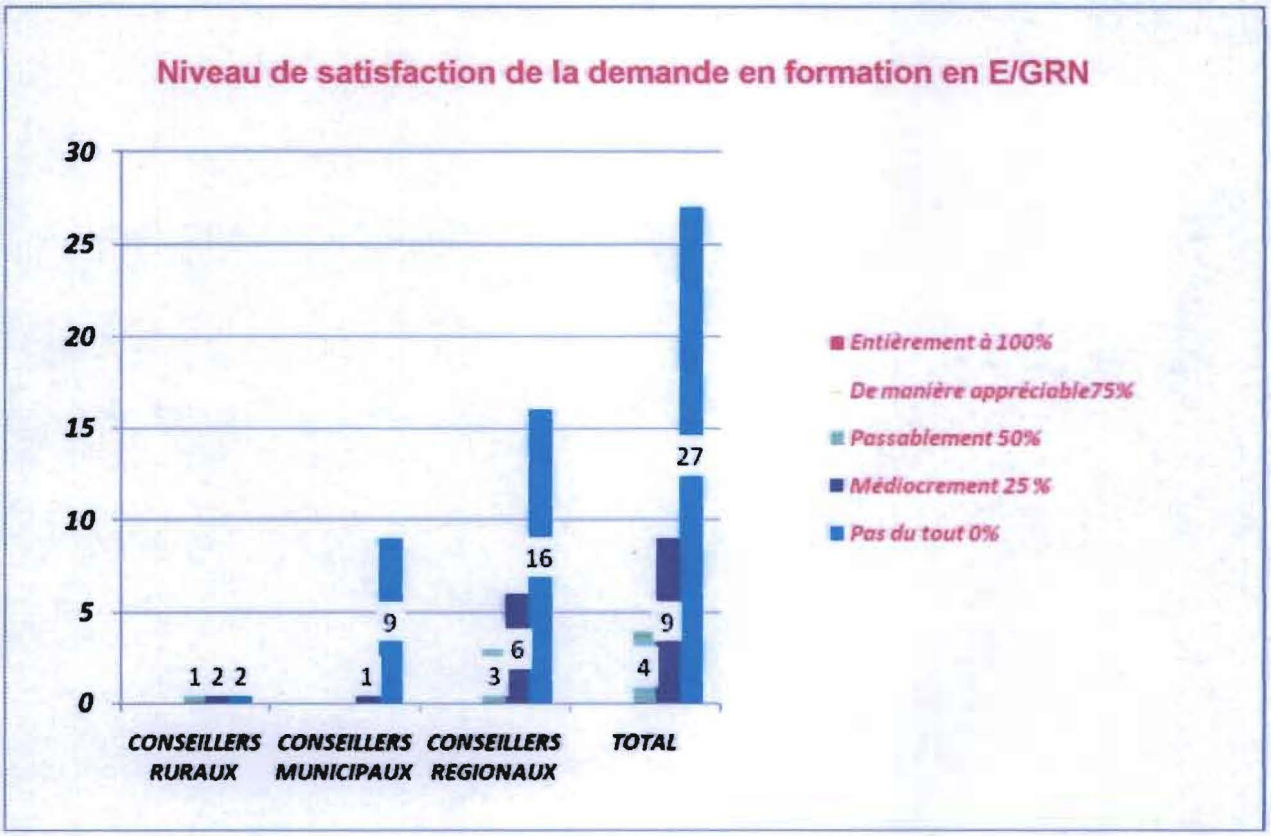

Analyses et interprétation du tableau 5 : L'adéquation demande et offre de formation est loin d'être réalisée dans la mesure où aucun des élus n'a été satisfait ni entièrement ni de manière appréciable.

-Seuls 4 élus soit 1/10 sont passablement satisfaits
-Neuf (9) élus sur 40 soit 22,5% sont médiocrement satisfaits.

Tableau 7 : Connaissances Acquises

Types de connaissance acquise *a)Les 9 domaines de compétences transférées aux CL*	Conseillers ruraux	Conseillers municipaux	Conseillers régionaux	Total
Bonne connaissance				
Connaissance moyenne	2	3	4	9
Connaissance faible	3	7	21	31
b)Les compétences en environnement et gestion des Ressources naturelles transférées à chaque ordre de collectivité				
Bonne connaissance				
Connaissance moyenne		3	4	7
Connaissance faible	5	7	21	33
C) Citez les différents cadres de gestion de l'environnement et de Gestion des Ressources Naturelles. Pour chaque cadre de gestion, énumérez les rôles et responsabilités des élus				
Bonne connaissance				
Connaissance moyenne		3	4	7
Connaissance faible	5	7	21	33
Totaux				

Analyse et interprétation : Aucun élu sur les 40 enquêtes ne bénéficie d'une bonne connaissance des fondamentaux de la gestion décentralisée des RN 31 à 33% ne bénéficie que d'une faible connaissance

Nécessité d'un renforcement continue de compétences des élus

Un an auparavant, plus précisément entre le 27 Mars et le 7 Août 2008, les élus de la région de Fatick et leurs partenaires à la base (Services techniques, OCB et GPF), avaient bénéficié de trois ateliers départementaux de formation en EGRN mis en œuvre par la CAEL dans le cadre du PRECAE-GRN, avec le concours financier de la coopération hollandaise et sous l'égide de l'UAEL.
Ces ateliers étaient animés par le cabinet AIDF (Oumar Diokhané)

Les bénéficiaires de la formation se répartissent comme suit :

Tableau 8 : Répartition des participants par profil : [14]

Départements	Elus	Personnels	Services techniques	Société civile	Autres	Total
Fatick	19	24	06	02	01	52
Foundiougne	11	18	05	-	-	34
Gossas	18	24	05	-	03	50
Total Région	**48**	**66**	**16**	**02**	**04**	**136**

Cette évolution en dents de scie des acquis de la formation des élus est liée au changement d'équipes après les élections locales du 22 Mars 2009 ; d'où la nécessité d'une remise à niveau régulière ou tout au moins après chaque élection locale

Très fortement représentés, les élus et le personnel des collectivités cumulent un total de 114 participants soit un taux de 83.82%.

Pour le reste, on constate qu'il existe un déficit de réel de représentativité des services techniques et surtout de la société civile qui est une actrice privilégiée dans la GRN et l'Environnement. Il y a lieu d'assurer la présence de la société civile aux ateliers d'autant qu'elles sont porteuses d'expériences novatrices en matière de gestion de l'environnement et des RN

[14] Rapport de Formation Cabinet AIDF Octobre 2008

QUATRIEME PARTIE

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE FORMATION POUR LES ELUS LOCAUX

CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC

1. Analyse Globale des Activités de Gestion des Ressources Naturelles dans la Région de Fatick :

1.1. Patrimoine forestier de la région

1.1.1 domaine classé

Le domaine forestier classé comprend 14 forêts couvrant une superficie de 87.577 ha soit un taux de classement d'environ 13%.

- Le département de Gossas ne compte plus qu'une (01) forêt classée couvrant une superficie de 775 ha. Il s'agit de la forêt de Malika ; celle de l'île Kouyong est désormais rattachée à la région de Kaolack, à la faveur du tout dernier découpage administratif subi par notre pays. La particularité ici, est que les aires de mises en défens sont très développées dans ce département du fait de l'état de dégradation de la végétation. Dans le but de régénérer la Forêt Classée, elle a toujours abrité les Forêts Régionales de Gossas.
- Le département de Fatick compte, quant à lui, deux forêts classées couvrant une superficie de 1902 ha, soit un taux de classement de 0,71% qui demeure très faible. Il s'agit de la Forêt Classée de Mahécor située à cheval sur les Communautés rurales de Diakhao et de Mbélacadiao, qui est une savane dégradée en reconstitution très avancée et la forêt classée de Samba Dia qui est une rôneraie remarquable de 752 ha associée à plusieurs espèces locales.

Les populations qui ont eu depuis 1947 à exploiter les parcelles de culture à l'intérieur de la forêt avec l'accord des autorités ont, au fil des temps, fini par y implanter des colonies de peuplement. La surexploitation de cette forêt a poussé l'Etat en collaboration avec l'UNESCO à en faire un patrimoine mondial en l'érigeant en réserve de la Biosphère depuis le 16 Juillet 1981.

La poursuite de la matérialisation des limites des Forêts classées est un impératif en raison des velléités d'agressions de ces formations. C'est dans ce cadre que le PAPIL appuie l'IREF à élaborer des Plans d'Aménagement participatifs des Forêts Classées.

Le PROGERT participe également dans ce programme de réhabilitation des forêts puisqu'il a entrepris l'aménagement de la forêt classée de Mahècor.

Situation des forêts classées de la région de Fatick

Forêts classées	Arrêté de classement	Superficie (ha)	Type de formation
Département de Fatick			
Samba Dia	1536 du 30/06/1950	752	Rôneraie (réserve de biosphère depuis 1981
Mahécor	3225 du 19/09/1950	1150	Savane arbustive, tanne enherbée
Département de Gossas			
Malka	2373 du 20/03/1937	775	Savane arbustive
Département de Foundiougne			
Sangako	1601 du 10/05/1934	2140	Forêt sèche
Patako Est	243 du 08/02/1934	1600	Forêt sèche
Patako Sud	248 du 08/05/1933	3980	Forêt sèche
Baria	1052 du 08/05/1937	7200	Savane arborée
Vélor	572 du 03/03/1937	6800	Savane arborée
Fayako	1688 du 22/05/1936	11800	Savane arborée
Djilor	1830 du 30/08/1936	900	Mangrove
Iles de Bententi	238 du 22/01/1946	20000	Mangrove
Iles du Saloum	97 du 07/01/1946	30000	Savane arborée
Keur Sambel	7012 du 18/12/1950	200	Savane arborée
Total	**14 forêts classées**	**87.577 ha**	-

Le tableau d'inventaire laisse apparaître que la région de Fatick n'est pas dépourvue de Ressources Naturelles et que les élus de la région se doivent de gérer de manière durable, afin de permettre aux générations futures d'en jouir.

1.1.2 Principales espèces fruitières forestières dans la région de Fatick

1°) Anacardium occidentale
2°) Detarium senegalensis
3°) Andansonia digitata
4°) Parinari macrophyla
5°) Diospiros mespiliformus
6°) Zizyphus mauritiana
7°) Tamarindus indica
8°) Ronier
9°) Palmier
10°) Le Madd
11°) Detarium microcarpum
12°) Parkia biglobosa
13°) Cordyla pinata
14°) Balanites aegyptiaca[15]

[15] Source : IREF Fatick

1.1.3) Quelques espèces dont les racines et ou les écorces sont utilisées en pharmacopée.

1°) Acacia seyal : écorce utilisée contre les maux de ventre, le « ndoxum sitti »et augmente l'appétit

2°) Acacia albida : écorce contre maux de reins et douleurs des jambes

3°) Andansonia digitata : voir fiche technique

4°) Balanites aegyptiaca : insomnies et maladies mentales

5°) Manguifera indica : écorce contre tétanos, boutons et plaies

6°) Eucalyptus : feuilles contre rhume toux et asthme

7°) Jatropha curcas : latex contre toux et asthme

8°) Piliostigma réticulatum (Ngigis) : feuilles contre maux de dents, maux de tête et rhume

9°) Euphorbia balsamifera : latex pour traiter la tombée des dents, apaise les morsures de serpent, stimule la lactation

10°) Guiera senegalensis : feuilles contre rhume et toux

11°) Grevia bicolor (kel) : écorce contre fatigue générale, douleurs articulaires et musculaires

12°) Khaya senegalensis : racines contre maux de ventre et « ndoxum sitti »

13°) Tamarindus indica : pulpe de fruit contre douleurs des jambes, conjontivites et « ndoxum sitti »

14°) Sterculia sétigéra : traite l'ulcère gastrique, la constipation. Bouffé de chaleur et fièvre fatigue Générale

Lire les détails dans les fiches techniques ci-après

Au-delà de leur impact écologique sur le milieu, les ressources naturelles contribuent à améliorer l'assiette fiscale des collectivités locales, à partir de leur exploitation à des buts pharmacologiques.

Fiche Technique n° 01

- **Plante : Nom en wolof :** Sourour
  : Nom scientifique : Acacia seyal

- **Remède pour soigner :** Maux de ventre « ndoxum sitti » et augmente l'appétit
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** écorces et racines

- **Prélèvement :** Racine à creuser, écorce à détacher à l'aide d'un couteau.

- **Conservation :** Séchage à l'ombre au moins une (01) semaine

- **Préparation du médicament :** Infusion

- **Mode d'emploi :** Une tasse de café (matin, midi et soir). Rajouter de l'eau après chaque prise du médicament.

Fiche Technique n° 02

- **Plante : Nom en wolof :** Cadde
  : Nom scientifique : Acacia albida

- **Remède pour soigner :** Maux de reins et douleurs des jambes
- **Partie de la plante utilisée:** écorces

- **Prélèvement :** Détacher avec soins l'écorce à l'aide d'une daba en évitant de mutiler le tronc

- **Conservation :** Etaler les écorces à l'ombre pendant 4 à 5 jours

- **Préparation du médicament :**
  - Rincer soigneusement les écorces
  - Tremper les écorces dans une bouteille d'un 1 litre et demi ou un récipient.
  - Une heure après trempage le médicament est prêt à l'usage.

- **Mode d'emploi :**

Boire le contenu d'une tasse à café (03 fois par jours).

Fiche Technique n° 04

- **Plante : Nom en wolof :** Sump
  : Nom scientifique : Balanites aegyptiaca

- **Remède pour soigner :** Les insomnies et les maladies mentales
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** Racines et écorces

- **Prélèvement :** Creuser profondément les abords du tronc de l'arbre pour atteindre les racines et radicelles à l'aide d'une daba, sectionner soigneusement les racines pour ne pas mutiler ou traumatiser l'arbre.

- **Conservation :** Séchage à l'ombre (4 à 5 jours)

- **Préparation du médicament :** Trempage dans une bouteille remplie d'un litre et demi d'eau. Une heure après trempage, le médicament est prêt à l'emploi.

- **Mode d'emploi :**
  Boire le contenu d'une tasse à café ou gobelet (matin, midi et soir).

Fiche Technique n° 05

- **. Plante :** Nom en wolof : Mango
  : Nom scientifique : Mangifera indica

- **Remède pour soigner :** Tétanos, boutons, plaies
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** écorces, racines et feuilles

- **Prélèvement :** hache, coupe – coupe sont les instruments de récolte des écorces et racines.

- **Conservation :** Séchage à l'ombre (2 à 3 jours) sur une bâche ou sacs vides

- **Préparation du médicament :** Infusion (15mn) pour 1l et demi avec une botte vendue à 200 F dans les marchés de Dakar et les principales villes du Sénégal.

- **Mode d'emploi :** Boire le contenu d'une tasse de café ou gobelet après les trois repas quotidiens.

Fiche Technique n° 06

- . **Plante : Nom en wolof :** Xotu boutel
  : Nom scientifique : Encalyptus sp

- **Remède pour soigner :** Rhume, toux et asthme
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** feuilles

- **Prélèvement :** Récolter les feuilles sur l'arbre

Conservation : A utiliser de préférence frais

- **Préparation du médicament :** Infusion des feuilles en (15mn). Associer de préférence à des feuilles de Ratt.

- **Mode d'emploi :** Une tasse de café ou gobelet (matin, midi et soir) après repas.

Fiche Technique n° 07

- **Plante : Nom en wolof :** Tabanani
  : Nom scientifique : Jatropha curcas
- **Remède pour soigner :** Toux et asthme
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** feuilles
- **Prélèvement :** sectionner soigneusement les feuilles à l'aide d'un couteau.
- **Conservation :** Utiliser de préférence les feuilles vertes à défaut sécher les feuilles à l'ombre (3 à 4 jours).
- **Préparation du médicament :** Infusion des feuilles en (15 mn).
- **Mode d'emploi :** Une tasse de café avant repas (matin, midi et soir).

Fiche Technique n° 08

- . **Plante : Nom en wolof :** Nguigis
  : Nom scientifique : Puliostigma reticulatum

- **Remède pour soigner :** Maux de dent, maux de tête, rhume, toux céphalées et les maladies ORL telles que les conjonctivites.
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** feuilles, écorces et racines

- **Prélèvement :** Récolter les parties désirées avec soins en évitant de mutiler l'arbre

- **Conservation :** A utiliser de préférence frais ou à sécher à l'ombre (3 jours environ).

- **Préparation du médicament :** Infusion

- **Mode d'emploi :** Une tasse de café avant repas (matin, midi et soir)

Fiche Technique n° 09

- . **Plante : Nom en wolof :** Salane
  : Nom scientifique : Euphorbia balsamifera
- **Remède pour soigner** : Plante réputée toxique. Utilisée surtout comme antiseptique et cicatrisant. Latex: Carie dentaire, traitement externe des morsures de serpent et piqûres de scorpion et d'insecte, des chancres syphilitiques, draconculose. Racines+Ecorce: Purgatif. Racines: Vomitives, vermifuges+. Plaie, lèpre, syphilis+ et blennorragie. Ecorce: Fièvre. Rameaux: Antiseptiques, antivenimeux externes. Aménorrhée, leucorrhée, diabète. Feuilles: Hémorroïdes. Latex: Galactagogue. Aussi utilisé pour ses propriétés magico-religieuses (folie, ordalies).
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** feuilles, écorces et racines
- **Conservation :** A utiliser de préférence frais ou à sécher à l'ombre (3 jours environ).
- **Préparation du médicament :** Infusion
- **Mode d'emploi :** Une tasse de café avant repas (matin, midi et soir)

Fiche Technique n° 10

- **. Plante :** Nom en wolof : Nger
  : Nom scientifique : Ngera senegalensis

- **Remède pour soigner :** Rhumes et Toux
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** Feuilles

- **Prélèvement :** Couper les branches à l'aide d'un couteau ou coupe coupe.

- **Conservation :** Séchage à l'ombre (3 à 5 jours)

- **Préparation du médicament :** Infusion

- **Mode d'emploi :**

Adultes : Boire une tasse de café après repas (matin, midi et soir).
Enfants : Boire une tasse de thé après repas (matin, midi et soir).

Fiche Technique n° 11

- . **Plante : Nom en wolof :** kel
  : Nom scientifique : Grévia bicolor

- **Remède pour soigner :** La fatigue générale, les douleurs musculaires et articulaires, facilite l'accouchement chez les femmes au terme de leurs grossesses.
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** écorces

Prélèvement : Récolter les écorces avec soin en utilisant un couteau ou un coupe coupe.

- **Conservation :** Séchage à l'ombre (4 à 5 jours)

- **Préparation du médicament :** Trempage dans une bouteille remplie d'un litre et demie d'eau. Une heure après trempage, la première prise de médicament peut s'effectuer.

- **Mode d'emploi :**

Adultes : Boire le contenu d'une tasse à café ou gobelet (Matin, midi et soir)

Fiche Technique n° 12

- **. Plante :** Nom en wolof : Khaye
  : Nom scientifique : Khaya senegalensis

- **Remède pour soigner :** « Thiat » maux de ventre et « ndoxum sitti »
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** Ecorces et racines

- **Prélèvement :** Récolter à l'aide d'une daba

- **Conservation :** Séchage à l'ombre (7 jours au moins)

- **Préparation du médicament :** Les écorces sont parfois pilées et transformées en poudre ou découper les écorces en petits morceaux trempage dans de l'eau tiède

- **Mode d'emploi :** Boire une tasse de thé après repas (matin, midi et soir) (30 mn avant le petit déjeuner et une (01) tasse de café le soir au coucher après diner).

Fiche Technique n° 13

- . **Plante :** Nom en wolof : Dakhar
  : Nom scientifique : Tamarindus indica
- **Remède pour soigner :**, douleurs de jambes, conjonctives aphrodisiaque
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** Les feuilles sont les plus utilisées, à défaut les racines

  Prélèvement : Récolter les écorces avec soin en utilisant un couteau ou un coupe coupe.

- **Conservation :** Séchage à l'ombre (4 à 5 jours)
- **Préparation du médicament :** Décoction : (ébouillantage) suivi d'un rinçage pour lutter contre les conjonctivites.
  Infusion ou trempage des racines pour lutter contre les douleurs de jambes et les amnésies sexuelles.
- **Mode d'emploi :**
  Après infusion et trempage, boire 1 tasse de café après repas (matin, midi et soir) pour les conjonctivites (3 rinçages des yeux par jours)

Fiche Technique n° 14

- **. Plante :** Nom en wolof : Mbepp
  : Nom scientifique : Sterculia setigera

- **Remède pour soigner :** Bouffée de chaleur, fièvre, fatigue générale
- **Partie de la plante utilisée en pharmacopée :** Ecorces
- **Prélèvement :** Couper les branches à l'aide d'un couteau ou coupe coupe.

- **Conservation :** Séchage à l'ombre (3 à 5 jours)

- **Préparation du médicament :** Infusion (15 mn)

- **Mode d'emploi :**

Adultes : Boire une tasse de café après repas (matin, midi et soir)
Enfants : Utiliser une tasse de thé

1.1.4. Domaine protégé

Nom du massif	Superficie	Objet délibération (oui/non)	Superficie boisée	Localisation	
Gargnou	377 ha		350 ha		
Djiffa	288 ha	N° 004-001/CR DJILOR du 27 Avril 2006	230 ha		C.R Djilor
TOTAL	**665 ha**		**580 ha**		

Nombre total de massifs : 2

Total de la superficie des forêts du domaine protégé de la région : 665 ha

1.1.5. Potentiel faunique :

Dans la région de Fatick, c'est le département de Foundiougne qui est la zone la plus attirante en matière de chasse du fait ou climat assez humide, de la présence de la plupart des massifs forestiers et les zones amodiées de la région.

Les lamentins (Trichechus senegalis), les dauphins bassus (Souga teuszil), les dauphins ordinaires (Delphinus dephis) et plusieurs espèces de tortues marines se trouvent dans la section maritime du Parc mais sont fortement menacées. Au Saloum, plus particulièrement dans la zone PNDS (Parc National du Delta du Saloum). Parmi ces espèces, le léopard (Panthera pardus) et l'antilope rouanne (Hippotragus equins) ont disparu récemment. Parmi les crustacés figurent quelques cinquante espèces de homards, de langoustes, de crevettes et de stomatopodes. En outre la carpe (Lisa bandialensis) du (Yaakh) et les mérous (Epinephelus aenus) ou Thiof, diminuent parce qu'étant des espèces très fortement demandées par les consommateurs sénégalais. De plus les requins : Carans hipos, Tipapia guineensis et les tortues ont vu leur nombre baisser essentiellement en raison des perturbations dans leurs zones de nidification et de la surexploitation. Les requins, et les raies, dont les nageoires ont une forte valeur commerciale, font l'objet d'une pêche intensive.

1.1.6. Hydrographie :

Le réseau hydrographique relativement dense comprend principalement :

- Les fleuves Sine (30km) et Saloum (120km) et leur bolongs :
- Le Diombos et le Bandiala, le Soundougou et le Nianning

La façade maritime est longue de 65km.

- Les ressources en eau souterraine sont caractérisées par des aquifères salés surtout la nappe maestrichtienne et du paléocène, l'éocène n'étant pas productif dans la région.

1.1.7. Problématique du développement forestier

Domaine classé :

Nom du massif forestier	Phase de pré-aménagement	Plan d'aménagement	Réalisation plan d'aménagement	Observations
Samba DIA				
Mahécor	D.C	Processus en cours avec le PROGERT	En cours	Sur financement du PROGERT

1.1.8. Partenaires au développement :

PROGERT	GRN	Convention avec la DEFCCS
ONG YOUNGAR	GRN	Convention
ONG FEE	Reboisement/renforcement des capacités.	Convention
PAM	CES/DRS	Convention et Protocole
SAS	A travers les Groupements de femmes dans le cadre du reboisement surtout.	Partageons le même CDD et sommes obligés d'aller ensemble sur le terrain pour les problèmes qui sont communs.

2. Identification et analyse des besoins de formation

39 sur 40 élus enquêtés ont exprimé des besoins de formation sur les thèmes prioritaires suivants :

1. Elaboration d'un Plan de Gestion Environnemental
2. Rôles et Responsabilités de l'élu E/GRN
3. Compétences transférées en E/GRN au niveau de chaque CL
4. Etude d'impact environnementale (EIE), Evaluation Environnementale, Audit environnemental ;
5. Gestion des ordures ménagères ;
6. Technique de communication ;
7. Technique d'élaboration de micro projets ;
8. Rédaction de rapports /PV et comptes rendus

CHAPITRE 2 : PLAN DE FORMATION

CIBLES	THEMES	COMPETENCES ATTENDUES	Institution agrées ou lieu de formation	PERIODE			COUTS
				Trim. 1	Trim.2	Trim. 4	(FCFA)
Tous présidents et membres de commission environnement des 37 CL de tous ordres dans la Région de Fatick soit : 37CL x 15 = 555 pers.	1. Elaboration du Plan de Gestion Environnemental.	Etre capable d'élaborer un Plan de Gestion Environnemental.	Dispositif de formation mis en place.				
	2. Rôles et responsabilités de l'Elu Membre d'une Commission Environnement et Gestion des Ressources Naturelles (élu/EGRN)	Maîtriser des rôles et responsivité de l'élu/ EGRN					
	3. Etudes d'impact environnemental	Savoir quels projets doivent faire l'objet d'une étude d'impact Env. (EIE) .					
	4. Evaluation Environnementale et Audit Environnementale	Savoir quels projets doivent faire l'objet d'une évaluation env. et d'un audit envi.					
	5. Techniques d'élaboration des microprojets	Maîtriser les techniques d'élaboration des microprojets					
	6. Techniques de Communication	Maîtriser les techniques de communication.					
	7. Rédaction des rapports/PV et comptes rendus	Maîtriser les techniques de rédaction des Rap./PV/CR.					

NB : Un atelier de formation des formateurs sera organisé au début de chaque année à l'intention du pool de formateurs chargé de démultiplier les formations au niveau de tous les élus locaux.

Les éléments de coûts du plan de formation sont les suivants :
Restauration des participants = 500 F h/j
Transport participant = 500 F
Petites fournitures par participant = 350 F
Honoraire consultant formateur et Ingénieur des Eaux et Forêts : cf (tarif C.A.E.L)
Honoraires communicateurs traditionnels et élus / EGRN: 5000 F h/jour.

CHAPITRE 3 : CONCEPTION ET PROGRAMMATION

3.1 Définition des objectifs généraux de formation

L'objectif principal du programme de formation est de relever la qualité de l'exercice des compétences transférées par les collectivités locales en vue de consolider la gouvernance locale et favoriser l'essor du développement local.

Pour se faire notre recherche s'est focalisée sur les objectifs spécifiques suivants :

a. Répertorier les formations des élus en environnement et GRN ;
b. Faire une analyse critique de l'offre et des stratégies de formation des élus locaux ;
c. Préconiser une démarche méthodologique scientifiquement crédible pour améliorer le renforcement des capacités des élus locaux, particulièrement dans le domaine de la GRN.

3. 2 Programmation

Elle s'appuie sur des schémas de planification locale (Communauté rurale, commune et Conseil régional.

Dans leurs plans de formation, les CL prévoient des dates pour la tenue des différentes sessions.

3. 3 Dispositif pédagogique

a) Formation des formateurs

Le responsable de la formation de la CAEL s'appuiera sur un pool de formateurs pour animer les ateliers régionaux il s'agit de :

II- Un consultant /formateur ;
III- Un Ingénieur des Eaux et Forêts
IV- Des élus locaux /EGRN
V- Des communicateurs traditionnels

b) Formation à base

Les formations seront démultipliées au niveau de chaque collectivité locale, par un élu local /EGRN et un communicateur traditionnel.

3.4 Objectifs pédagogiques

- Former tous les élus/ EGRN et Communicateurs traditionnels de la région au cours de la première année de la mise en œuvre du programme.
- Généraliser cette formation à tous les élus et acteurs EGRN à la base, les deux années suivantes.

3. 5 Modules de formation

Thème 1 : Restaurer la perception des populations sur leurs comportements et attitudes vis-à-vis des ressources naturelles.

Si certaines collectivités de base sont pleinement conscientes de l'intérêt qu'elles peuvent tirer des ressources naturelles, notamment dans le sud du pays et dans le centre en pays sérère et prennent des initiatives pour leur préservation et leur amélioration, on ne peut pas en dire autant de la plus grande partie du Sénégal.

En effet, certaines attitudes observées relèvent de comportements prédateurs vis-à-vis des ressources naturelles et d'une perception économiciste de celles-ci, sans aucune préoccupation de gestion, de souci du lendemain. A telle enseigne que les collectivités commencent à peine à prendre en charge la gestion des ressources naturelles qu'il peut être déjà trop tard pour ces dernières, bradées qu'elles sont dans un esprit de (fausse) souveraineté.

Cette situation revêt un caractère d'autant plus urgent qu'il faut distinguer parmi certaines collectivités locales et organisations de base des leaders et élites dont les décisions ne sont pas toujours exemptes de clientélisme politique ou de préoccupations mercantiles : plus qu'elles ne sont guidées par le souci d'une conduite saine des ressources naturelles.

Les problèmes soulevés ne peuvent manquer de procurer un certain sentiment d'impréparation dans le processus de transfert des responsabilités aux collectivités locales, en matière de gestion des ressources naturelles. Il faut juste reconnaître que le caractère récent de la réforme n'a pas permis d'acquérir l'expérience nécessaire et, espérer que celle-ci se forgera avec le temps.

En conséquence, la mise en relief de ces problèmes ne signifie point un regret du processus lui-même qui est, de toute façon, irréversible.

Elle a juste pour objet d'attirer l'attention sur l'importance des tâches qu'il y a encore à accomplir, dans la perspective de faire jouer aux collectivités utilement leurs rôles en la matière.

Dans les sociétés à structure sociale peu différenciée, comme c'est le cas dans les sociétés traditionnelles SERERES, les relations de l'homme et du milieu se fondent sur des considérations magico religieuses qui induisent des pratiques divinatoires à l'égard de la nature. Ces pratiques se traduisent par des comportements de conservation et de préservation de l'environnement. Sous ce rapport l'arbre à plusieurs fonctions :

- Economique
- Sociale
- Thérapeutique
- Agricole
- Fourragère
- Magico- religieuse
- Esthétique, Etc....

La forêt est, quant à elle, considérée comme un sanctuaire à protéger.
Au niveau des sociétés à structure sociale très différenciée à l'image de la société industrielle, les relations de l'homme et de la nature se fondent sur des considérations et des valeurs d'appropriation et d'exploitation qui induisent des comportements déprédateurs et des genres

de vie ravageurs vis-à-vis de l'environnement. Dans ce contexte, est attachée à la ressource une valeur marchande qui prédomine sur toute autre considération.

La Forêt est alors un gisement de ressources économiques à l'image de la mine.
Une stratégie de l'environnement fondée sur un processus participatif ne doit pas ignorer que nos sociétés sont tiraillées entre ces deux systèmes de référence

La principale leçon à tirer de ce constat est qu'un programme de formation en EGRN doit s'enrichir des représentations socio culturelles que les communautés ont de leur environnement **(Olivier et Catherine Barrière.1996)**

Thème 2 : Place cultuelle et religieuse de l'arbre dans les traditions rurales en pays Sérère

Le Sénégal recèle dans la plupart de ses régions naturelles, des arbres et groupes d'arbres exceptionnels de par leur configuration et surtout de par leur charge historique et culturelle.(Baobab, Cadde, Tamarinier, Rônier, Palétuvier..)

Ces arbres et places qui sont intimement liés à la vie des populations locales font l'objet d'une protection et même de culture dans certains endroits du pays. Ils sont témoins de plusieurs batailles épiques, ils sont marqueurs de tombes de souverains, de guerriers légendaires ou même de fidèles animaux (chevaux en particulier) ; ils sont les refuges des ancêtres disparus pour ne pas dire comme Birago Diop « des ancêtres morts mais qui ne sont pas partis ». Ils occupent une place importante dans l'exercice du pouvoir traditionnel et des pratiques religieuses ancestrales. Ces fonctions qu'ils entretiennent avec l'homme et la terre.

Thème 3 : Place de l'arbre dans le pouvoir politique traditionnel

L'arbre a joué un rôle primordial dans l'exercice du pouvoir traditionnel. Considéré comme un don de Dieu, il incarne la grandeur que l'homme admire et la longévité qu'il lui envie.
Pour créer des capitales de contrées, pour prédire de la grandeur, du faste à certains villages qui abritent souverains et princes, l'homme n'hésitera pas à leur donner des noms d'arbres.

Ainsi sont nés : Mbuul, dans le Cayor, Kahonne dans le Saloum, Diakhao dans le Sine et tant d'autres villages comme Nguiguis, Loro, Barkédji, Thiengue, Somb, Sass, Mboudaye, Mbadatte, Sob, Sayansoutou, Tomboronkoto, etc…

Pour éduquer, pour apeurer, pour que le bien soit préféré au mal et qu'il s'installe à jamais dans le cœur de toute la population, il choisit l'arbre ou un groupe d'arbres qui représente la durée pour en faire un lieu de punition de malfaiteurs, d'exécution de condamnés à mort. Le **Baobab de Ngappa** à Diakhao dans le Sine, la mare Adam Kébé ou Ndegg Addam Kébé à kahone dans le Saloum, VIRVIR ou XATIT à Yang-Yang dans le Djoloff etc… en sont une illustration. Ces lieux sinistres qui sont toujours vivaces dans les souvenirs ont toutefois permis de faire régner l'ordre et la discipline.
D''autres arbres ou groupes d'arbres sont associés à la gestion de la cité, du patrimoine Commun :

Ce sont les arbres situés dans les cours des maisons royales ou dans les PINTHIES ou NGEL à l'ombre desquels rois et princes jugent et donnent des verdicts, où l'on organise des séances de lutte pour choisir parmi les jeunes, ceux qu'il faut enrôler dans l'armée pour la défense du terroir, des chants et danses pour égayer la population, la divertir pour mieux la plonger dans les taches de protection, de production, bref de développement.

Ce sont les arbres et groupes d'arbres à valeurs stratégiques ; ils ceinturent certains villages et capitales royales, servent de lieux de protection en cas d'attaque ennemie et peuvent retenir considérablement la progression des envahisseurs. CALLE NDIOB à Kahone et GUILLE à YANG YANG remplissent ses fonctions.

Enfin, ce sont les arbres qui matérialisent les droits sur la terre. La complexité de relation arbre terre est telle que d'un coté, on défriche, on coupe pour avoir droit à la terre (droit de hache) et de l'autre on plante ou on protège pour être possesseur de champs.

Pour immortaliser des batailles, des tombes ou pour garder des faits pour la mémoire de la population : pour donner toute la splendeur qui sied à certaines capitales, des arbres sont choisis. GUUY NJULI à Kahone, MBUUL de Diakhao, GUUY SEDDELE à Saint Louis, GUUY LORO, etc, sont là pour la postérité.

Certains arbres à usage multiples, utilisés dans l'habitat, l'alimentation, l'habillement, la pharmacopée, l'épreuve, etc... sont liés aux couronnes et constituent la catégorie d'arbres de trônes. On peut citer par exemple, GUUY LINGUERE à Kahone, SAAS LINGUERE près de Diakhao, SOMB NO MADD dans le sine BAAK NO MADD près de Joal. GUUY DAMEL dans le Cayor, rônier de Ngohé.

Thème 4 : Place de l'arbre dans les pratiques religieuses locales et universelles

Auxiliaire du pouvoir traditionnel, l'arbre complète son intimité avec l'homme en intervenant dans ses croyances, dans sa religion.

Considéré par certains comme le refuge des esprits, il est un bon trait d'union entre la terre nourricière et le vide. Associé à un milieu lentisque, il donne généralement naissance à un sanctuaire (Ile de Coyon à Kahone, MBINMOR près de Diakhao) C'est un lieu de repos, de méditation.

Qu'il soit isolé ou en groupe, qu'il soit baigné par les eaux ou non, l'arbre constitue dans nos pratiques religieuses traditionnelles un lieu de culte. C'est le lieu sacré par excellence. On lui offre des sacrifices, on lui donne des offrandes, on le vénère, on y vient prier.

Le baobab (Andasonia digitata), le fromager (Ceiba Pentandra), les figuiers (Divers Ficus), le Cailcédrat Khaya sénégalais), le Celtis (celtis integrifolia), le tamarinier (Tamarindus indica) et le jujubier (Zizyphus mauritania) sont les plus représentatifs en fréquence de cette catégorie d'arbres. Les bosquets ou bois sacrés sont généralement constitués d'Acacias divers, d'épineux ; Ce qui confère un caractère d'impénétrabilité, d'inviolabilité.

Les MBUUL (Celtis) de Canger, le BAAK WASSILA (Baobab), les fromagers de Diambang le NGOL ou BOIS de Thioupane à Diakhao dans le Sine, le NGUEDIANE (Anogeissus leiocarpus) de Diana à Kahone, le sanctuaire de Laga Ndong près de Djilor, le NGOL/ JOOMAN de Bousnakh dans le Diobass, le Cailcédrat de Latmingué dans le Saloum. Les divers bois sacrés de Casamance (Niamone, Oussouye, Siganar Caguitte), le Cailcédrat de Diorbivol dans le Futa-boscea. Le NTABA (Cola cordifolia) de Maka Colibantan dans le Niani, etc... illustrent ces faits.
De la vénération qu'il a de l'arbre, l'homme apprend à mieux connaître cet environnement complexe pour mieux le servir et pour mieux l'exploiter. Le profit qu'il en tire est considérable, car en pénétrant les secrets de la cosmogonie, il sait par exemple que le SAAS en Sereer ou Faidherbia albida est source de vie, de fécondité. Il sait que certains arbres ont le pouvoir de le protéger du mal, des mauvaises tentatives (par exemple : Gardenia ternifolia)

que d'autres comme l'Acacia Sénégal peuvent lui procurer chance, bonheur, grandeur, Ximenia americana le sauvera des calamités naturelles mais aussi le punira. Il sait que sa vie, de la naissance à la mort, tourne autour des arbres.

Ainsi, il se souvient toujours des arbres qui ont donné naissance à ces villages, qui ont antérieurement joué des rôles politiques, administratif et religieux dans le pays BAAK WASSILA à Diakhao dans le Sine et Ngane ou MBUUL (Celtis integrifolia) ou Kahone ANGUI de Kahone dans le Saloum par exemple :

Il distingue :

- Les arbres autour desquels on organise des cérémonies de réjouissances, des scènes religieuses telles que Gamou et Tabaski traditionnels, des KHOYE ou appels de SALTIGUES,des réunions de voyants. Ils jouent ainsi un rôle à la fois politique et religieux. On peut citer par exemple les MBUUI ou Celtis du NGEL WASSILA à Diakhao et le groupe d'arbres du PINTHIE de Kahone.

- Les arbres ou groupes d'arbres sous lesquels se pratique la circoncision (Fromager de Mbissel entre autres)

- Les arbres Guérisseurs comme le Nguer ou Guiera senegalensis,arbre utile à la santé corporelle,il est recherché dans la guérison des morsures de serpent, des plaies, du rhume... Le TABANANI ou Jatropha curcas dont le latex soigne les blessures, les plaies...

- Les arbres tombeaux comme GUUY GUEWEL, Baobab où l'on plaçait jadis les griots et les arbres maintenus dans les cimetières.

- Les religions universelles ou révélées ne sont pas elles non plus indifférentes à l'arbre. On trouve dans certains endroits du Sénégal, des arbres bien protégés et entretenus parce qu'ils ont servis de haltes, de lieu de repos, de retraites pieuses et de lieux de rencontre à des marabouts. Certaines grandes prières musulmanes comme la Korité ou la Tabaski sont faites dans ces lieux considérés par la mémoire collective comme bénis. On peut citer, entre autres, le tamarinier de Thiel dans le Djoloff ou El hadji Omar Tall a fait une halte, le VENE ou Pterocarpus erinaceus de Maba Diakhou BA dans le Rip qui lui servait de lieu de retraite, de méditation, le NGIGUISS ou Bauhinia Reticulata de Mbacké –Cadior où eut lieu la première rencontre entre le vénéré Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké et Cheikh Ibra Fall, le GUUY TEKHE à Touba.

<u>Thème 5</u> : Participation a la lutte contre la désertification

Comme indiqué dans le chapitre précédent, l'homo senegalensis sait que sa vie tourne autour de l'arbre de la naissance à la mort[16], ce chevronné forestier et botaniste français ne cessait pas de répéter que l'africain est intimement lié à sa forêt.

En effet, l'homme a établi depuis la nuit des temps, des relations étroites mais complexes avec l'arbre. Cela lui a permis de l'observer, d'étudier tous ses comportements, de cerner tous ces rapports, toutes ses liaisons avec l'univers. Il est parvenu ainsi à vivre en symbiose avec lui et à lui découvrir des vertus.

[16] AUBEVILLE Eminent botaniste forestier : l'importance de la forêt dans les sociétés africaines traditionnelles

Il se rend compte que certains arbres soignent des maladies, que d'autres protégent contre diverses ennemies ; jouent un rôle économique important dans son espace agraire et pastoral ; sont les refuges des esprits ; participent à l'embellissement et à la grandeur de sa cité, de son terroir. De tels êtres fantastiques ne sauraient être négligés.

Alors l'homme les associe pleinement à son quotidien. Il leur voue un respect divin, une adoration. Il crée ainsi une complicité avec eux. Il va jusqu'à les ériger en cultes. En conséquence, il prend des actes, des décisions, pour interdire la mutilation, la coupe des arbres à rôle politico administratif. Il protège et veille à l'exploitation judicieuse des arbres ou du bois sacré, préserve de toute coupe, de la plus petite violation. Personne n'ose commettre un tel sacrilège. Même les feux de brousse qui constituent une calamité endémique épargnent ces lieux. Quant on connaît le nombre impressionnant d'arbres sacrés et de bois sacrés qui existent dans certaines régions du pays, l'on mesure l'importance de la participation de ces sanctuaires dans la lutte contre la désertification, dans la préservation des écosystèmes.

Le paysan sérère qui n'ignore pas l'adage de chez lui qui dit que : «Sept saas ou cadde dans un champ produisent un grenier de mil », s'évertue à maintenir cet Acacia dans le paysage. Son terroir est caractérisé par un peuplement arboré à dominance Saas. Des Ilots verts recelant des arbres de futaie, des spécimens reliques se retrouvent de nos jours dans les bois sacrés dans le Sine. Dans certaines zones désertiques du pays, notamment dans le Nord, les villages disposent de cimetières encore boisés reflétant l'état antérieur de la végétation ? Par le sacré, l'homme arrive à conserver des zones de verdure dans des endroits quasiment déboisés. [17]

Les 5 Formations prioritaires précitées se dérouleront par cascade. Le dernier maillon de ces formations sera assuré par les communicateurs traditionnels sous l'arbre à palabre ou PINTHES. Les communicateurs traditionnels seront formés par leurs conseillers municipaux et ruraux qui auraient au préalable bénéficiés d'une formation de formateurs assurée par une structure spécialisée de formation des adultes.

<u>Théme 6</u> : Introduire l'environnement et la gestion des ressources naturelles dans les programmes scolaires

Le concept d'EGRN ne doit plus être un mot jeté dans l'air du temps.
L'Etat et les C.L doivent amener les enfants à prendre conscience de leur place et de leurs responsabilités dans la préservation de l'environnement.

Il faut qu'on arrive dans les années à venir à développer un agenda 21 scolaires (du nom du plan d'actions pour le XXI ° siècle adopté lors du sommet de la Terre à Rio, en 1992).
Initier des projets transversaux qui vont entraîner des changements profonds de comportements chez les jeunes.
Toutes ces actions ne sont pas une fin en soi. Elles doivent cristalliser une réflexion et des changements de comportement à long terme.

Créer un site et le connecter à une plate forme FOAD, en lançant un programme test e-Learning au niveau du préscolaire (Case des tout petits) et au niveau du cycle primaire, à travers tous les établissements scolaires de la région de Fatick.
Cette initiative fera suite au programme national bois école initié vers les années 1990 par le Ministère de L'Environnement.

[17] Olivier et Catherine Barrière.1996

<u>Thème 8</u> : Etablir des échanges d'informations entre les collectivités locales

Créer un site Internet mutualisant les actions des uns et des autres. Il permettra d'harmoniser les interventions entre les CL de la région de Fatick. Ce site servira également de porte d'entrée à la coopération décentralisée entre les CL de la région de Fatick et les bailleurs de fonds extérieurs, particulièrement ceux du Nord en permettant d'établir des conventions de partenariat, des jumelages etc....

3. Offre de formation

3.1. Elaboration de stratégies d'apprentissage et d'enseignement

Au regard de la multitude de stratégies de renforcement de capacités mise en œuvre dans la région de Fatick dont nombre d'elles ont montré leurs limites, dans un contexte d'analphabétisme (environ 60% des populations de la région de Fatick) ;

Notre étude propose entre autres stratégies inventoriées ci-après, de **s'appuyer sur un système de traditionnel de transmission des connaissances par les communicateurs traditionnels sous l'arbre à palabre (cf. page 49).**

Inventaire et analyse des stratégies de formation en E/GRN

Présentation des stratégies	Atouts	Contraintes
1. **Le faire faire**	Permet aux commanditaires d'apporter leurs appuis techniques et financiers aux CL par la signature de convention de financement dans la réalisation des PLD, PIC, et PRDI/PTBA en faisant appel à des consultants conformément aux procédures de passation de marchés publics	La procédure de recrutement des consultants est très restrictive, faisant la part belle aux cabinets en excluant les consultants individuels. On constate la mise en place d'un système de coptage, de réseautage et de lobbysme en l'absence de référentiel de compétence
2. **Appels d'offres restreints lancés par les CL pour la réalisation de formations/renforcement de capacité des élus locaux financées par le budget des CL**	Permet de réaliser les formations jugées prioritaires par la CL, de recruter le consultant de son choix et de négocier les conditions de mise en œuvre des formations.	La modicité de leurs ressources financières permet difficilement aux CL de dégager un budget formation. D'une manière générale le point faible dans la mise en œuvre de la décentralisation au Sénégal, est que le transfert des compétences, ne s'accompagne pas d'un transfert concomitant de ressources financières
3. **Structuration de l'offre de formation par la conception de plusieurs modules mis en vente sur le marché.**	Une rapidité d'intervention à des coûts accessibles aux bourses faibles.	Le prêt-à-porter ne répond pas souvent aux besoins réels des demandeurs de formation
4. **Système traditionnel de transmission des connaissances par les communicateurs traditionnels sous l'arbre à palabre.**	***Il s'agit de formation de masse qui présentent l'avantage de toucher un grand nombre de personnes avec un public indifférencié (hommes, femmes, jeunes et vieux)*** ***Un autre avantage non négligeable est le faible coût (1100 à 1200 f /h/jour) Cette stratégie a permis au PRODFI/JICA de former en 2003, en 181 sessions villageoises, 6449 personnes dont 1732 hommes et 4417 femmes dans les commu-nautés rurales de fimela, Yenne, Paoskoto et Porokhane autour des Activités de Gestion des Ressources Naturelles (AGRN) et d'activités génératrices de revenus (AGR)***	***Réticences des responsables locaux, cadres techniques du projet qui voyaient leur perdiems réduits au strict minimum***
5La communication multimédia La communication revêt des formes et des fonctions diverses		

correspondant à des publics, des instruments et des langages différents. L'approche multimédia consiste à assurer pour plus d'efficacité, l'exploitation combinée des différents outils audio-scripto-visuels en tenant compte du type de communication dans lequel on se situe : • La communication dans la gestion des ressources naturelles, élément important de la communication pour le développement s'impose aujourd'hui comme un secteur à privilégier pour augmenter l'efficacité des programmes d'activités destinés à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations • En effet, beaucoup de moyens et d'efforts ont été mobilisés pour une meilleure gestion des ressources naturelles depuis l'indépendance. Si on devait faire le bilan aujourd'hui, les résultats seraient bien maigres et n'auraient que peu de signification en termes de durabilité des activités et d'effets sur le cadre de vie des populations. • Cependant, l'existence de conditions environnementales favorables est le préalable sans lequel le développement serait une utopie. Or, il est aujourd'hui admis dans la conscience collective des populations que seul l'Etat a l'apanage de cette amélioration alors que ses moyens se réduisent de jour du fait d'une conjoncture défavorable • Pour pallier cette insuffisance des moyens, l'Etat est amené à se désengager de certains secteurs du développement ou de rechercher davantage de participation des populations. Dans ce contexte, la responsabilisation des populations devient de plus en plus une réalité incontournable. C'est pourquoi un programme de communication multimédia est devenu une nécessité impérieuse pour garantir des réalisations durables.	La stratégie de communication multimédia au-delà de l'aspect information du public et propagande, privilégie l'installation d'un dialogue entre tous les partenaires que la gestion des ressources naturelles interpelle • En conséquence, elle vise à faire ressortir les points de complémentarité et à mettre fin aux duplication dans les supports et aux contradictions dans les messages. • Elle capitalise les acquis des différents intervenants relatifs à la définition de méthodes d'approche ayant comme point focal, le partage. • Le dit partage concerne les responsabilités, les savoirs et les savoir faire.	L'un des objectifs de la stratégie de communication est d'amener les populations à prendre une part plus active dans la recherche d'amélioration au niveau de leur envi. Le plus difficile dans ce cadre est à définir : Comment rendre effective cette responsabilisation Ce comment est d'autant plus ardu à déterminer qu'il interpelle un réseau insoupçonné d'acteurs dont chaque activité, chaque attitude devra désormais avoir comme soubassement la claire conscience d'une responsabilité à partager, pas seulement dans le domaine de la gestion des RN, mais dans tous les secteurs. Pour l'ancrage de cette culture, des changements sont nécessaires au niveau du comportement et du savoir être. Ces changements exigent une révision des stratégies antérieures. Et pour cela, il faudra s'assurer que le chemin emprunté est suffisamment balisé, parce que forgé dans l'expérience et la pratique. Il s'agit là d'une condition essentielle pour ne pas être dévié de l'objectif malgré les inévitables embûches, pesanteurs et résistances, à l'interne comme à l'externe et qui sont inhérentes à la conduite de tout changement majeur

6 Information, Education et communication (IEC) • La stratégie IEC vise à transmettre par les différents moyens de communication la connaissance du concept de l'environnement, des équilibres de l'écosystème et de la position de l'homme dans cet écosystème à tous les acteurs (Individus, Collectivités et décideurs à l'échelle centrale ou locale.) L'éducation et la formation constituent les éléments essentiels d'une prise de conscience environnementale. A ce titre, les axes de cette politique de communication sociale devront être sous tendus par : • L'information et la sensibilisation des acteurs sociaux en vue de susciter les changements d'attitudes et de comportements par des effets d'impact de masse ; L'intégration de la variable relative à l'environnement dans les curriculums de formation primaire, secondaire et universitaire en vue de la promotion de l'éducation environnementale non formelle en direction des populations ; • La mise en plan d'un cadre institutionnel de coordination des actions d'éducation relative à l'environnement ; • L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'alphabétisation et de formation de masse aux méthodes et techniques respectueuses de l'environnement	• Les axes ci contre, peuvent bénéficier des opportunités que représentent : - les travaux entrepris sur l'eau, en particulier les écosystèmes côtiers, sur les ressources naturelles, sur les écosystèmes urbains et les pollutions ; - les expériences menées dans le cadre de l'enseignement élémentaire avec le programme de Formation et Information sur l'Environnement (PFIE/MEPN) le projet « un espoir dans le désert » mis en œuvre par ENDA / Tiers – Monde, le programme de Foresterie Scolaire et le Projet d''Education Environnement du Corps Américain de la Paix - Les expériences menées au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, notamment les activités de l'Institut des Sciences de l'Environnement et de l'Ecole Normale Supérieure. Pour consolider ces atouts , le PNAE accorde la priorité à la mise en place d'un système d'Information sur l'Environnement (SIE) et d'une banque de données fiables en vue de l'élaboration d'un programme adapté de formation à l'intention des professionnels de la communication, des élus et des populations	Les élus déplorent leur faible implication
7 Formation des formateurs -La cellule Education Formation en Environnement du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) appui le Ministère chargé de l'Enseignement du Préscolaire et du Moyen Secondaire Général par la Formation de Conseillers pédagogiques nationaux et itinérants (CPN/CPI) en E/GRN -La CEFE fait appel à des experts du MEPN qui assurent la Formation des CPN/CPI -Ceux-ci sont chargés de démultiplier	Cette stratégie permet de toucher un public beaucoup plus large ; -De vulgariser les actions du MEPN ; -De sensibiliser la cible, scolaire	Des contraintes budgétaires qui n'ont pas permis de faire face à la forte demande -Même avec l'appui des partenaires au développement la CEFE n'a pu dérouler que 4 thèmes sur 10 programmes

la Formation au niveau des Professeurs d'histoire, de géographie et d'éducation Civique -A titre d'exemple nous pouvons citer les thèmes de formation suivants : -Le code forestier dans les classes de 3° -Les professeurs de géographie sont formés sur les thèmes : • Zones côtières • Pollutions industrielles • Les écosystèmes (forets mangroves, zones humides) Et les énergies renouvelables de la classe de 3° à la terminale -La CEFE a bénéficié de l'appui du PERACOL (Projet d'Electrification rurale) de la Direction de l'Energie • La direction des Eaux et Forets • La Direction des Parcs Nationaux • Et la Direction de l'Environnement		
8 Programme test Bois / Ecole -Mise en place d'équipes pédagogiques locales (EPL) constitués de (CPN et CPI) -Ces derniers une fois formés se chargent à leur tour de former et d'accompagner les enseignants et élèves des écoles ciblées. -La CEFE a élaboré un référentiel en éducation environnementale qui est aujourd'hui partie intégrante du Curriculum de l'Education de base	-Permet de toucher une cible très large. -Permet aux élèves de comprendre l'importance de l'arbre dans la mesure où ils sont les principaux acteurs dans le programme de reboisement -Permet de reboiser l'espace scolaire -Source de revenus pour l'école -Le petit matériel mis en place pour la réalisation du bois, permet dans le même temps d'entretenir l'école en améliorant le cadre scolaire.	Des problèmes de carburant pour le transport des plants à l'extérieur de Dakar c'est-à-dire dans les régions
9 Approche Projet -Cette stratégie est couramment utilisée par les bailleurs de fonds qui ciblent un ou plusieurs thèmes .Exemple (santé, environnement, décentralisation etc..) C'est le cas du PRODDEL (Programme d'appui à la Décentralisation et au développement financé par la GTZ dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine	Les populations bénéficient dans un temps bien limité de gros moyens en termes d'appuis financier et technique	Il se pose très souvent un problème de durabilité, de chevauchement, de duplication et une absence de coordination des intervenants
10 Approche participative • L'approche participative s'entend comme la confirmation de la place prépondérante des populations dans la réalisation de leurs objectifs et de leurs aspirations • Elle privilégie : -La valorisation des savoirs endogènes Le développement d'attitudes conscientes et responsables dans les	• Une stratégie raisonnée de partenariat qui : -recherche la participation optimale c'est-à-dire un engagement effectif de l'ensemble des partenaires aux programmes de développement -Implique la mise en commun des énergies des savoirs et responsabilités des développeurs et des populations -vise la prise en charge autonome et la gestion des actions entreprises par les	• Elle s'intègre dans un champ relativement large où se rencontre les notions de coopération, d'autogestion, l'évocation des valeurs de partage, de solidarité, de responsabilité réciproque. C'est un des obstacles à la construction de démarches systématiques. C'est également une des difficultés à définir la participation de manière spécifique. Par voie de conséquence,

programmes de développement conçus en partenariat -La finalité de cette démarche est d'amener les populations à évoluer par rapport à l'image qu'elles se font d'elles mêmes, de leur pouvoir d'agir sur elles mêmes et sur leur milieu de vie • Nous avons constaté sur le terrain que cette stratégie d'approche participative sous- tend la stratégie du faire faire du PNDL et de la CAEL et celle de l'approche projet du PRODDEL de la GTZ	populations -favorise la perception de l'innovation comme une réponse au problème effectivement ressenti par les populations -Donne sa pleine mesure dans le cadre d'un objectif global de développement	la construction de démarches systématiques s'avère délicate
11 **La Bonne gouvernance** des projets USAID (*DGF FELO* ET *WOOLA NAFAA* dans les régions de Tambacounda, Kédougou et Kolda Cette approche consiste à faire : i. L'état des lieux de la GRN ii. La restitution auprès des populations iii. Le choix des personnes ressources locales capables de démultiplier les formations. Ils sont appuyés par un système de Suivi Evaluation durant la première phase. Le projet *Woola Nafaa* s'est appuyé sur des relais dans chaque Communauté Rurale.	Des comités de gestion sont mis en place et fonctionnent avec l'appui du projet *Woola Nafaa* Ces comités sont maintenant autonomes. Ils sont dotés de vélos comme moyen de déplacement • Les plans de formation sont élaborés par les comités Le financement qui revenait entièrement au projet *Woola Nafaa* fait l'objet aujourd'hui d'un partage des coûts (50/50) dans le cadre de l'exécution du plan d'aménagement Actions réussies : -La mise en place du protocole -La mise en place de la convention locale -La mise en place du plan d'occupation et d'affectation des sols (PAOS). Cet outil a permis à la CL de définir ses actions prioritaires	Il a été noté dans une des deux CR un problème de compréhension des enjeux de la Gestion Durable des RN par les élus locaux dont la grande majorité ignore leurs rôles et responsabilités Les commissions techniques mises en place ne fonctionnent pas
12 L'approche curriculaire ou curriculum de l'Education de Base - Au Sénégal de l'indépendance à nos jours deux principales portes d'entrées ont été utilisées pour procéder à la planification de l'éducation : - -La première est connue sous le nom « d'entrée par les contenus » - Et la deuxième, désignée par l'expression « entrée par les objectifs » Les résultats de la recherche récente dans le domaine de la planification de l'éducation et les limites attribuées aux deux portes d'entrée précédentes, ont conduit les gestionnaires des systèmes éducatifs à adopter l'approche curriculaire eu égard à son caractère plus complet et plus englobant En effet, un curriculum est un ensemble planifié de finalités d'objectifs de contenus, de méthodes pédagogiques	Son caractère systémique permet de prendre en charge les cibles de l'éducation active les acteurs ainsi que l'environnement scolaire L'entrée par les compétences qui caractérise les programmes de ce curriculum semble être un bon creuset dans lequel sont tenues en compte tant les préoccupations que les limites propres à l'entrée par les contenus et à la PPO Cette approche valorise la pédagogie de l'intégration qui permet à l'élève de mobiliser de façon pertinente et coordonnée ses acquis pour résoudre une situation complexe à l'image de ce qui se fait dans la vie courante Dans le cadre de la présente recherche l'aspect le plus significatif de l'approche curriculaire est d'avoir intégré le référentiel en environnement dans les apprentissages	

de manuels de stratégies de formation des maîtres et de méthode d'évaluation Les changements préconisés dans les programmes d'éducation de base tant du formel que du non formel relèvent d'un souci d'adaptation du Sénégal aux mutations intervenues dans l'environnement national et international En effet, le début du troisième millénaire est marqué par une dynamique accélérée de mondialisation et la nécessité pour les ressources humaines d'un pays, quel qu'il soit d'être de plus en plus compétentes. L'option de l'approche curriculaire a pour but principal de permettre au système éducatif sénégalais d'entrer de manière appropriée dans la modernité.		
13 L'approche par les compétences (APC) L'approche par les compétences est nouvelle. Elle s'alimente à partir de deux théories : • Une première qualifiée de constructiviste selon laquelle il n'y a de connaissances que construites par l'expérience • Une seconde appelée « socioconstructiviste » qui avance l'idée que les connaissances sont fortement corrélées avec l'environnement social de la personne qui apprend	Les programmes élaborés dans la foulée de l'approche par les compétences sont nombreux à travers le monde. Sur un autre registre, notamment de l'andragogie et plus précisément lors des ateliers de 2008 dans les trois départements de la région de Fatick les bénéficiaires de la Formation étaient à 93 .8 % satisfaits voire très satisfaits de la prestation des facilitateurs dont l'un des mérites aura été d'utiliser des outils de l'APC (arbre à compétence, échanges d'expériences travaux de groupe, sketches, jeux de rôle, études de cas). Tous ces outils ou méthodes ont pour objectif de mettre en évidence les connaissances des apprenants en situation d'apprentissage	Les modes de construction de ces programmes cependant ne font pas l'unanimité chaque pays se livrant à ses propres expériences, tout en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs. Au Sénégal, des hypothèses successives de construction ont présidé à l'élaboration des programmes avec comme souci d'améliorer la qualité des stratégies pour élaborer le programme selon l'approche par les compétences

3.6 Supports pédagogiques :

Désignation	Avantages	Inconvénients
I SUPPORTS		
11 Vidéo projecteurs	TIC performante	Coût élevé
12 Ordinateur portable		idem
13 Ecran de projection		idem
14 Tableaux/ Feuilles PADEX et Marqueurs	Mobilité, simplicité	idem
15 Tableau noir, craie et éponge	Pratique	déphasé
16 Flanéllographes ou pagnes tissés et figurines	Mobiles et adaptés aux analphabètes en milieu rural	
17 Panneaux, affiches et tracs	Large diffusion	
18 Médias	Très large diffusion	Coût élevé
19 Théâtre et Sketches	Captivant	Contrainte de mise en scène

3.7 Information, vulgarisation et promotion des activités de gestion de ressources naturelles.

Information, éducation et communication (IEC)

Il s'agira de mettre en place une stratégie IEC visant à transmettre par les différents moyens de communication la connaissance du concept de l'environnement, des équilibres de l'écosystème et de la position de l'homme dans cet écosystème à tous les acteurs (Individus, Collectivités et décideurs à l'échelle centrale ou locale).

CHAPITRE 4 : EVALUATION

Au début de chaque année, la cellule de formation de la CAEL procédera à une évaluation ex-ante de la formation de l'élus/EGRN à travers l'inventaire des besoins de formation exprimé dans les plans de travail et budget annuel (TPBA) et les Plans Locaux des Développements (PLD). Cette évaluation permettra d'élaborer le plan de formation qui, une foi mise en œuvre fera l'objet d'une évaluation ex-poste.

Il s'agira plus précisément d'une évaluation de compétences des élus/ EGRN à partir du référentiel de compétences ci-après dont l'avantage est de faire ressortir les écarts entre les compétences requises et les compétences acquises, l'écart constituera le besoin de formation complémentaire.

Référentiel de compétences de l'élu sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles

Les élus locaux (membres des commissions environnement des CL) devront développer des approches innovantes en matière de formation de masse des populations en s'inspirant sur le système traditionnel de transmission de connaissances autour du rôle et de l'importance de l'arbre, des ressources naturelles d'une manière générale dans les terroirs et en s'appuyant sur les communicateurs traditionnels comme vecteur de communication.

Le profil de l'élu (environnement) devra prendre en compte les compétences suivantes :

Connaissances :

- Connaître la sociologie du milieu (les us et coutumes, les croyances qui entourent le rôle et la place de l'arbre dans le paysage agraire en milieu sérère) ;
- Maîtriser couramment la langue sérère, les démarches d'analyse de besoin, de résolution de problèmes, de clarification des valeurs, d'alternance théorie/pratique, d'ouverture au milieu ;
- Connaître la notion d'environnement et de gestion des ressources naturelles ;
- Connaître les principales ressources naturelles de son terroir ;
- Connaître les recettes d'exploitation que la collectivité locale peut tirer de l'exploitation de ses ressources ;
- Connaître le profil environnemental de sa collectivité locale ;
- Savoir faire la différence entre une forêt classée et une forêt de terroir ;
- Connaître les outils de gestion environnementale suivants :
    - Etude d'impact environnemental ;
    - Evaluation environnementale ;
    - Audit environnemental.

- Connaître les textes législatifs et réglementaires qui régissent l'environnement et la gestion des ressources naturelles :
    - Code de l'environnement ;
    - Code forestier ;
    - Code de la chasse et de la gestion de la faune ;
    - Code de l'eau...et être capable de les vulgariser auprès des populations de sa collectivité locale ;
- Connaître les compétences transférées en E/GRN dans la CL d'appartenance

Savoirs faire :

- Etre capable de fournir des connaissances simples et utiles en Environnement et Gestion des Ressources Naturelles selon une démarche traditionnelle de formation de masse ;
- Etre capable de construire et d'opérationnaliser des compétences de vie courante en matière d'Environnement et de Gestion Durable des Ressources Naturelles à l'instar de leurs ancêtres, très soucieux de la protection et de la conservation des ressources naturelles de leurs terroirs ;
- Etre capable de faire un plaidoyer environnemental ;

Savoir être

- Etre capable de travailler en synergie avec les agents des structures déconcentrées de l'Environnement et des Eaux Forêts et Chasses.

1. <u>Modalités de livraison</u>		
1.1 Séminaires/Ateliers résidentiels	Confort	Coût élevé
1.2 Formation itinérante	Peu contraignante pour les populations	Exige plus de temps
1.3 Masse Média	Large diffusion	
1.4 Cible école	Bon vecteur de communication	
1.5 Comité civilo-militaire	Pragmatique	
1.6 Assemblée et Réunion Villageoise	Conforme aux traditions	
2. <u>LANGUES</u>		
2.1 Français	Plus commode pour les formateurs	
2.2 Sérère / Wolof	Plus commode pour les apprenants	
2.3 Jumelage Français/ langues nationales	Arrange les 2 parties	

CHAPITRE 5 : FORCES ET FAIBLESSES

Forces	Faiblesses
• L'Intérêt que les élus et les populations locales accordent à la question E / GRN	• Méconnaissance des textes législatifs ;
• Des acteurs comme les amodiataires et les hôteliers manifestent un grand intérêt à la Formation E/GRN ;	• Textes souvent produits en Français ;
• La prise en compte de l'E /GRN dans les stratégies de planification des CL ;	• Rareté voire absence de formation en E/ GRN ;
• Un secteur d'avenir qui est appelé à se développer	• Les principaux acteurs de lutte contre la désertification notamment les OCB ne sont souvent pas impliqués dans la formation
	• La formation en E/GRN étant considérée à tort comme une activité transversale, l'exclue des activités prioritaires des documents de planification à la base (PLD, PIC)

CHAPITRE 6 : RECOMMANDATIONS

R1/ La formation doit être continue et toucher l'ensemble des élus pour une mise à niveau de leurs connaissances
Cette massification de la formation doit s'opérer au niveau de chaque CL ;

R2/ Mettre en place au niveau de chaque CL, un point focal E/GRN en vue d'aider (les Commissions Environnement) à être plus performantes.

R3/ Veiller à ce que les Présidents des Commissions Environnement assistent à toutes les formations E/GRN pour leur permettre d'être bien outillés dans leur mission d'impulsion et de coordination des activités de gestion des ressources naturelles.

R4/ Recruter des surveillants forestiers rémunérés par les CL pour servir d'auxiliaires aux agents forestiers dont l'effectif actuellement très réduit ne permet pas de constater les multiples infractions et agressions commises ça et là sur les ressources forestières et fauniques.

R5/ Appuyer le service forestier dans la dotation des Comités de vigilance en moyens matériel, logistique et financier (rémunération), en vue de lutter plus efficacement contre les feux de brousse.

R6/ Impliquer davantage les acteurs à la base dans tout le processus de formation / renforcement des capacités en vue d'enclencher une synergie d'actions de tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

R7/ Harmoniser les interventions des partenaires au niveau de chaque CL afin d'éviter les chevauchements et duplications.

R8/ Elire les membres des commissions Environnement sur la base d'un référentiel de compétences pour leur permettre de remplir correctement leurs missions.

R9/ Inscrire dans les budgets des collectivités locales une ligne budgétaire formation afin de pallier au déficit de formation constaté au cours de notre recherche.

R10/ Elargir l'assiette fiscale par la prise en compte de toutes les taxes forestières d'exploitation pour mieux faire face aux dépenses de la Collectivité Locale.

R11/ Insérer la formation / renforcement des capacités des élus locaux dans les projets à soumettre à la coopération décentralisée au même titre que les infrastructures afin de disposer de ressources additionnelles pour la formation / renforcement des capacités.

R12/ Trouver un linkage entre le département Ingénierie de la Formation du CESAG et les Collectivités Locales.

R13/ Les élus locaux (membres des commissions environnement des CL) devront développer des approches innovantes en matière de formation de masse des populations en s'inspirant sur le système traditionnel de transmission de connaissances autour du rôle et de l'importance de l'arbre, des ressources naturelles d'une manière générale dans les terroirs et en s'appuyant sur les communicateurs traditionnels comme vecteur de communication.

R14/ Récompenser par un grand prix de l'UAEL ou du Chef de l'Etat, les CL qui se seront illustrées dans la gestion de l'environnement, des ressources naturelles, du développement durable et des changements climatiques en vue de susciter auprès des responsables des CL un engouement à l'E/GRN.

CONCLUSION

- L'écrasante majorité des élus locaux de la région de Fatick est constituée de novices en matière de gestion des Collectivités Locales, plus particulièrement en matière d'E/GRN ;
- La Formation en E/GRN n'a bénéficié qu'à une infime partie des élus.
- Le problème de la multiplicité des structures de formation doit trouver sa solution dans l'élaboration de référentiel de compétence ;
  La capitalisation des acquis en E/GRN ne sera un acquis qu'à travers une stratégie de formation de masse au niveau des populations.
- Les textes en matière de gestion de la compétence transférée Environnement et Gestion des Ressources Naturelles, ne sont pas maîtrisés par les deux tiers des élus locaux de la région de Fatick.
- La multiplicité des intervenants dans la formation des élus locaux en E/GRN est une réalité.
- Chaque bailleur de fonds déploie sa propre stratégie
- L'adéquation Demande/Offre de formation est loin d'être une réalité.
- La région de Fatick n'est pas dépourvue en ressources naturelles. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les Sérères ont une longue tradition de protection des arbres.
- Aucun élu sur les 40 enquêtés ne bénéficie d'une bonne connaissance des fondamentaux
  de la gestion décentralisée des RN, 31 à 33% ne bénéficient que d'une faible connaissance.
- La modicité de leurs ressources financières permet difficilement aux CL de dégager un budget formation.
- D'une manière générale le point faible dans la mise en œuvre de la décentralisation au Sénégal, est que le transfert des compétences, ne s'accompagne pas d'un transfert concomitant de ressources financière.

BIBLIOGRAPHIE / WEBOGRAPHIE

1- Ouvrages

- Sylvie Faisandier et Jacques Soyer : Fonction Formation, 4e édition 2007.
- J. Mangin, 1989
- Claude Fluck : Approche par les compétences
- Pierre Carré : Prêté de formation
- Guy le boterf
- Thierry Argonin
- Jacques Faye : Former les acteurs d'une nouvelle économie rurale
- J. Mangin : 1989
- Olivier et Catherine Barrière, 1996
- AUBREVILLE : L'importance de la forêt

2- Etudes, Mémoires et Rapports

- La gestion décentralisée des ressources naturelles, dans les trois pays du Sahel : Sénégal, Mali et Burkina Faso (Document publié par : le Projet d'Appui au Développement Local au Sahel – PADLOS) Sept 1997.

- La Fonction Formation dans l'Entreprise privée Sénégalaise en émergence. Le cas des ciments du Sahel. Thiécouta Traoré 5e promo DESS/IGF.

- Démarche d'élaboration d'un système de formation pour une gestion décentralisée des ressources naturelles dans la Communauté rurale de DIALAKOTO (région de Tambacounda : Pape Déthié NDIONE DESS/IGF décembre 2005.

- Rapport Atelier de formation en Environnement et Gestion des Ressources Naturelles des élus locaux de la région de Thiés : (28, 29,30 Janvier 2009) Cabinet AIDF

- Rapport PAGT 2002 PRODEFI/JICA Fimela
- Rapport de synthèse régionale (Ateliers départementaux de formation en EGRN de la région de Fatick. Cabinet AIDF octobre 2008
- Adama Guiro SENE CESAG : Supports de cours.

3- Webographie

- Site web www.uael.sn
- Wikipédia
- Google (AFNOR ISO 14004, version 1996)
- (Atelier sous régional UNESCO-BREDA 5 au 8 Mai 2004 à Dakar)

ANNEXES

1- Questionnaire individuel.
2- Guide d'entretien.
3- Membres de la Commission Environnement Développement durable et changements climatiques du Conseil Régional de Fatick.
4- Membres de la Commission Environnement de la Commune de Diofior.
5- Membres de la Commission Environnement de la Communauté Rurale de Fimela.
6- Liste des personnes rencontrées.
7- Fiches techniques

Rappel du contexte de l'Etude

CESAG
DESS/IGF

Ce questionnaire destiné aux élus locaux de la Région de Fatick permet de collecter les données sur la formation en Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

Questionnaire individuel

I- IDENTIFICATION

a) Fonction de l'enquêté : .....

b) Collectivité locale de : .....

c) Adresse :.....

d)Téléphone :.....
Email :.....

f) Sexe : Masculin ( ), Féminin ( )

g) Age : .....

h) Ancienneté dans le poste :.....

i) Date d'enquête :.....Heure début :..... Heure fin : .....

VI- NOTION D'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (EGRN)

a) Quelle est votre compréhension des concepts Environnement et Gestion des Ressources Naturelles ?

Bonne☐, Approximative ☐, Erronée☐,

b) Citer les principales composantes de l'EGRN ?

c) Quelle est la disponibilité de ces composantes dans votre communauté rurale, commune ou région ?

Abondante ☐, en régression ☐, en voie de disparition ☐

d) Quel est le mode d'exploitation et de gestion de ces ressources ?

Rationnel☐, irrationnel ☐, participatif ☐, non participatif ☐, durable ☐, non durable ☐

VII- DEMANDE DE FORMATION EN EGRN

a. Quelles sont les fonctions, activités/tâches qui vous sont assignées dans le cadre de votre travail ?

b. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exécution de votre travail et qui pourraient être résolues par la formation ?

c. Quels sont les connaissances et savoirs- faire nécessaires pour votre travail ?

d. Quel est le niveau de maîtrise de chaque connaissance et savoir faire

e. Quelles formations complémentaires souhaitez-vous recevoir ?

f. Quelles sont vos perspectives d'évolutions dans votre carrière ?

VIII- OFFRE DE FORMATION EN EGRN

a) Existe-t-elle ?

Oui ☐, Non ☐,

Si Oui, précisez

Quelles sont les formations que vous avez reçues ?

Thèmes	Périodes	Structures de formation

b) Comment vous les appréciez ?

c) La langue de formation utilisée ?

V- ADEQUATION DEMANDE / OFFRE DE FORMATION

a) **Dans quelle mesure votre demande de formation en EGRN a été satisfaite par l'offre en la matière ?**

- Entièrement à 100 %
- De manière appréciable = 75%
- Passablement = 50%
- Médiocrement = 25 %
- Pas du tout = 0%

VI- MECANISME DE LIVRAISON DE LA FORMATION EN EGRN

Quel mécanisme ?

VII- CONNAISSANCES ACQUISES

a) Citez les 9 domaines de compétences transférées aux Collectivités Locales

Bonne connaissance ☐ connaissance moyenne ☐ connaissance faible☐

b) Quelles sont les compétences en Environnement et Gestion des Ressources Naturelles transférées à chaque ordre de Collectivité locale ?

La région	La commune	La communauté rurale

Bonne connaissance☐ Connaissance moyenne ☐ Connaissance faible☐

c) Citez les différents cadres de gestion, de l'environnement et de la gestion des Ressources Naturelles de votre Collectivité Locale.

Pour chaque cadre de gestion énumérez les rôles et responsabilités des élus

Cadres de gestion	Rôles et Responsabilité des élus

Bonne connaissance☐ Connaissance moyenne ☐ connaissance faible☐

VIII- RESSOURCES NATURELLES DISPONIBLES DANS VOTRE REGION, COMMUNE, COMMUNAUTE RURALE (COCHER LES MENTIONS UTILES)

Forêt classée ☐, Forêt de terroir ☐, bosquet ☐, Plantation villageoise ☐, zone de mise en défens ☐, pâturage ☐, cours d'eau ☐, terres agricoles cultivables ☐, non cultivables ☐, fruits forestiers ☐, écorces et racines ☐, Autres à préciser :.....

IX- ETAT NOMINATIF DES CONSEILLERS

N°	Prénoms et Noms	Sexe		Ancien	Nouveau	Profil	Fonction
		M	F				

Rappel du contexte de l'Etude

CESAG

DESS/IGF

Ce guide d'entretien destiné aux responsables de formation de l'ARD, des projets ONG et Structures de formation de la région de Fatick permet de collecter les données sur la formation en Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

GUIDE D'ENTRETIEN

I- IDENTIFICATION

a) Structure et Localisation :.....

b) Fonction dans la Structure.....

c) Sexe : ..... ; Masculin ( ) Féminin ( )

d) Ancienneté dans le poste :.....

Date de l'entretien :..... Heure de début : ..... Heure de Fin :.....

INVENTAIRE DES STRATEGIES DE FORMATION, METHODES PEDAGOGIQUES

THEMES	SOUS THEMES	QUESTIONS FONDAMENTALES	REPONSES
1 Missions			
2Objectifs de formation			
3 Stratégie de formation		Méthode pédagogique ? Outils et supports ? Cible ? Partenaire ? Langue ?	
4 Mécanisme de livraison de la formation			
5 Modalité de formation	Types de formation	Séminaire résidentiel ? Formation itinérante ? Thèmes récurrents ?	
6 Commanditaire			
7 Programmation			
8 Perception			
9 Forces et faiblesses			
10 Propositions d'amélioration			

REGION DE FATICK

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

LIBELLE	PRENOMS	NOM	ADRESSE	TELEPHONE
PRESIDENT	Ousmane	NGOM	8856 Sacré Cœur 3 Dakar	77 639 57 22
VICE - PRESIDENT	Abdoulaye	FAYE (79)	90/B Cité Douane Golf	77 640 57 53
RAPPORTEUR	Matar Ndoumbé	DIATTARA	Fatick	77 543 75 19

MEMBRES

N°	PRENOMS	NOM	ADRESSE	TELEPHONE
1.	Sémou	DIOUF	Dakar	77 636 86 89
2.	El Hadji Babou	FAYE	Dakar	77 649 63 48
3.	Ndiana	NDIAYE	Dakar	77 636 86 93
4.	Mactar Ndoumbé	DIATTARA	Fatick	77 543 75 19
5.	Boubacar Siguini	SY	Fatick	77 651 79 79
6.	Ousmane	NGOM	8856 Sacré Cœur 3 Dakar	77 635 57 22
7.	Badara	FALL	Gossas	77 368 47 68
8.	Abdoulaye	FAYE	Fatick	77 631 90 25
9.	Papa Amadou	SAMBA	Fatick	77 550 23 96
10.	Abdoulaye	FAYE (79)	90/B Cité Douane Golf	77 640 57 53
11.	Ndane	DIOUF	Dakar	77 644 88 52
12.	Abdoulaye	SENE		
13.	Mamadou	DIOUF	N° 7512 Sicap Mermoz	77 550 23 96
14.	Mbagnick	NDIAYE	910 HLM Grand Dakar	77 640 57 53
15.	Ousmane	FAYE	Ndiob	77 639 32 95
16.	Cheikh	kANTE		
17.	Ousmane	DIONE		
18.	Papa	NDIAYE		
19.	Omar	GUEYE	Keur Samba GUEYE	77 202 92 89
20.	Alséye	DIOP	Ndiéné Lagane	77 668 69 46
21.	Amadou	NDIAYE		
22.	Madior	DIOUF		

COMMISSION ENVIRONNEMENT COMMUNE DIOFIOR

1 -	Alioune Faye	Président
2 -	Mamadou Sarr	membre/1er Adjoint au maire
3 -	Maury Thiam	membre
4 -	Elimane Senghor	membre
5 -	Aïssatou Bass	membre
6 -	Marie Sarr	membre
7 -	El Hadji Bakhou	membre
8 -	Cheikh Alioune Thiam	membre
9 -	Abdoulaye	membre
10 -	Yakhya Faye	membre

COMMISSION ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE FIMELA

1- Birame Senghor Président
2- Sambou DIOUF membre
3- Khady BOPP membre
4- Gorgui SARR membre
5- Fatou MANE membre

PERSONNES RENCONTREES

Prénoms & Noms	Fonctions	Adresses	Contacts téléphone / emai
Marie Seynabou Ndao NDIAYE	Responsable. Planification, Bonne Gouvernance et Renforcement de Capacités	ARD Dakar	77 651.34.50 33 859.40.00 Madamendiaye10@yahoo.fr
Pape DIA	Membre Division Environnement	Commune D'Arrondissement. Hann Bel Air	77 .538.75.58
Modou DIOP Mariéme KONE	Ascom Présidente. Commune. Environnement	CR Sangalkam idem	33 836.42.70 77 643.29.89
Conseil Régional de Fatick Ousmane NGOM	 Président de la Commission Environnement Développement Durable et changements climatiques		 77 639.57.22
ARD de Fatick Karim	 Responsable. Planification, Bonne Gouvernance et Renforcement de Capacités		
Daouda DIOP Mme Tall	Chef d'antenne PRODDEL FATICK Secrétaire ARD Fatick		
Commune de DIOFFIOR Mamadou NDONGUE Mame Seyni NGOM Aliou FAYE	 Maire Personnel de la commune Président Commission E/GRN		 76 661.40.03 77 550.30.70 77 428.83.81
Communauté Rurale de Fimela Karim SENE Birame SENGHOR	 Président de la Communauté Rurale Président Commission E/GRN		 77 565.86.10 77 574.23.82
Mme NDIAYE Altiné NDAO	Coordonnatrice CEFE / MEPN DAKAR		76 693.25.93
M. Abdou SENE	Responsable Formation	Woula Nafa / USAID Tambacounda	Abdoucires@hotmail.com
Colonel Babacar DIA	Inspecteur Régional des Eaux et Forêts	Fatick	77 536.46.80
M. Oumar DIOKHANE	Directeur du Cabinet AIDF	Hann Maristes Dakar	77 628.27.30
M. TOURE	Directeur du Curriculum de l'Education de Base	Dakar	